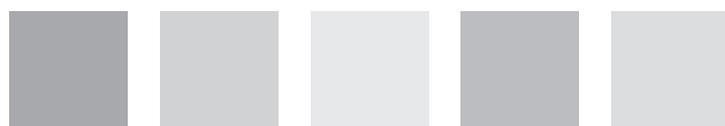


RAPPORT FINANCIER
ANNUEL 2011



GROUPE INSTALLUX

S O M M A I R E

Organigramme	4
Tableau des filiales consolidées	5
Cours de l'action Installux	5
Rapport de gestion du Conseil d'Administration	6 à 14
Rapport du Président sur le rapport financier	15
Rapport du Président sur la gouvernance d'entreprise et le contrôle interne	16 à 19
Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président	20
COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE	21
Compte de résultat	22
Etat de la situation financière	23
Tableau des flux de trésorerie nette	24
Variation des capitaux propres	25
Notes annexes	26 à 49
Résultats du Groupe au cours des cinq derniers exercices	50
Rapport des Commissaires aux Comptes	51
COMPTES INDIVIDUELS DE LA SOCIÉTÉ INSTALLUX	53
Bilan - Actif	54
Bilan - Passif	55
Compte de résultat	56
Annexe	57 à 67
Tableau des flux de trésorerie	68
Résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices	69
Rapport des Commissaires aux Comptes	70
Rapport spécial des Commissaires aux Comptes	71-72
Texte des résolutions	73

ORGANIGRAMME

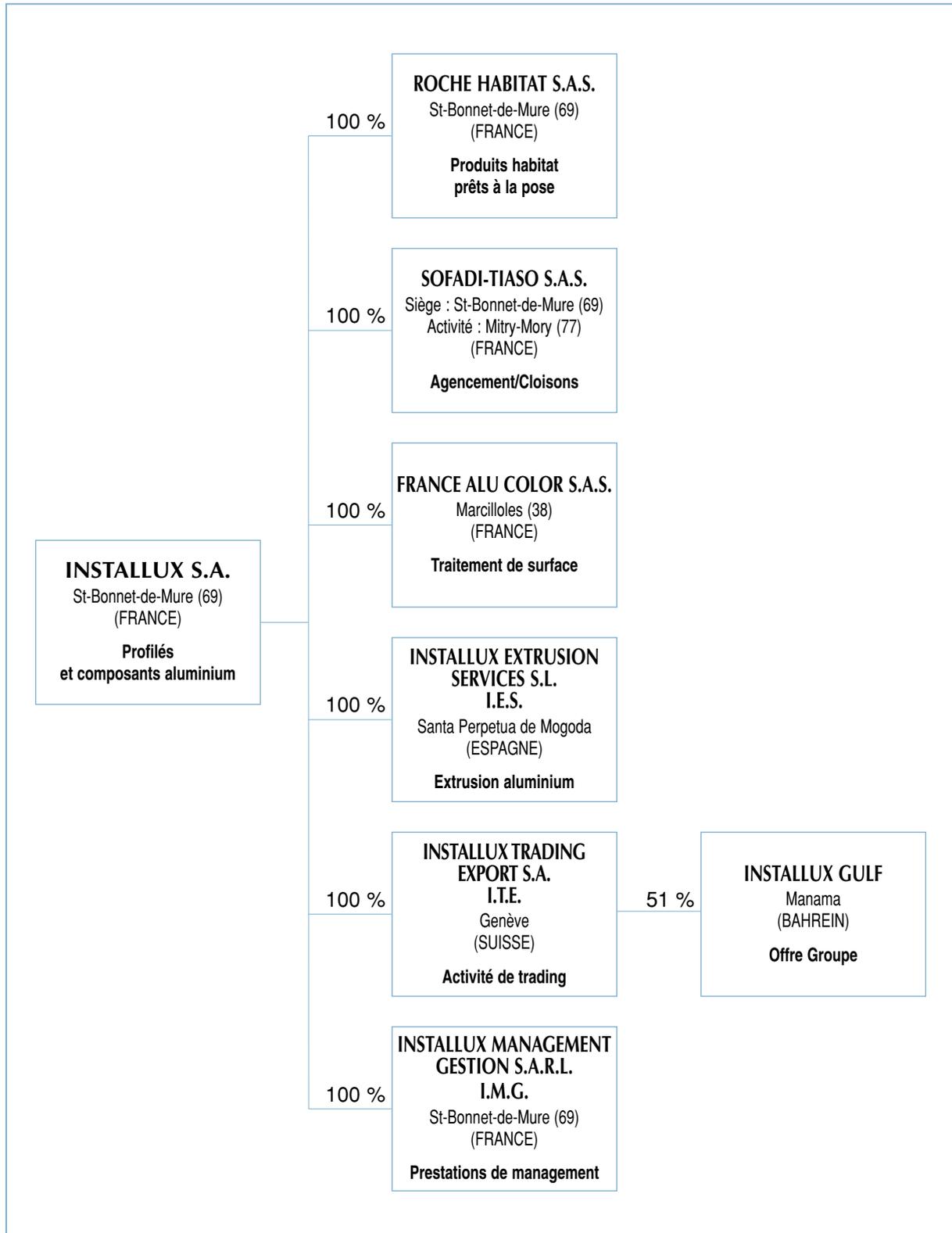
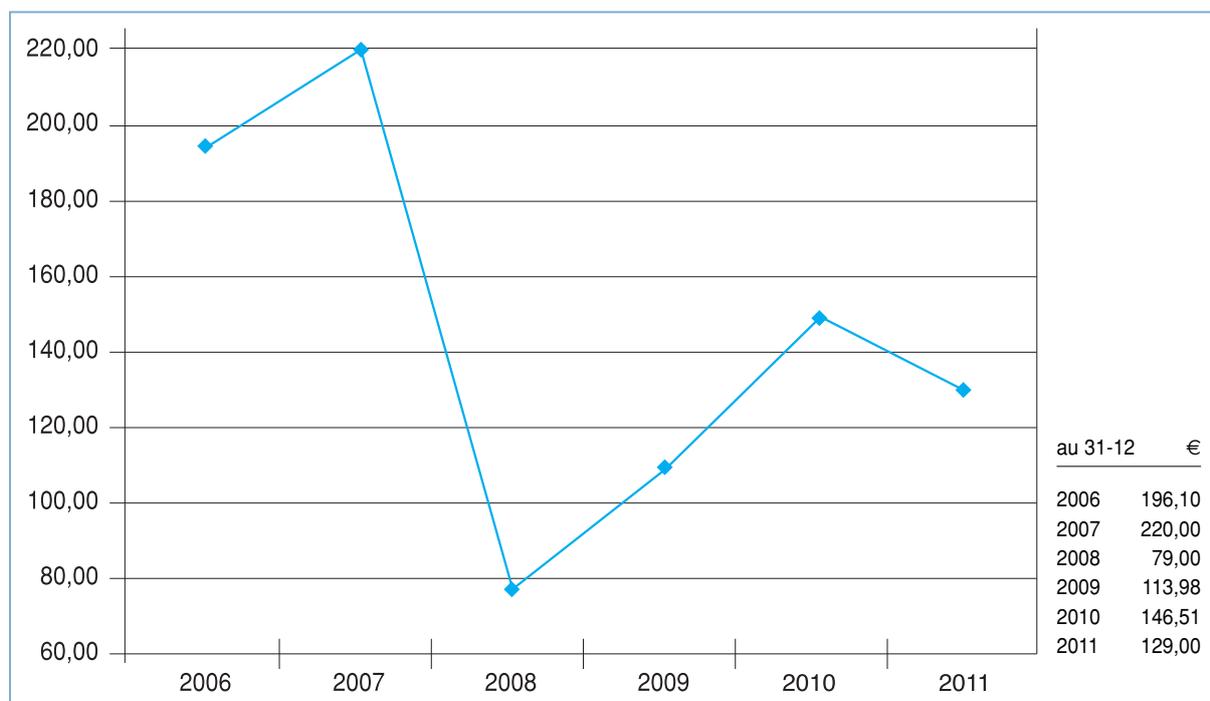


TABLEAU DES FILIALES CONSOLIDÉES (en K€)

SOCIÉTÉS	ACTIVITÉ	% DE DÉTENTION *	CAPITAUX PROPRES	CHIFFRE D'AFFAIRES H.T.	RÉSULTAT NET
S.A.S. Roche Habitat	Produits habitat prêts à la pose	100	3 288	8 210	- 12
S.A.S. Sofadi-Tiaso	Agencement/Cloisons	100	12 467	15 736	963
S.A.S. France Alu Color	Traitement de surface	100	6 664	13 843	1 272
S.L. Installux Extrusión Services	Extrusion aluminium	100	- 1 268	10 719	- 416
S.A.R.L. I.M.G.	Prestations de management	100	233	3 809	75
Installux Gulf	Offre Groupe	51	335	1 693	- 50
S.A. Installux Trading Export	Activité de trading	100	616	64	17

* Directe ou indirecte

COURS DE L'ACTION INSTALLUX AU 31 DÉCEMBRE (€)



RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PRESENTÉ A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 14 JUIN 2012

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire pour vous présenter les comptes annuels de notre Société et de notre Groupe au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011, et vous rendre compte de notre gestion.

TITRE 1 - LE GROUPE INSTALLUX

1.1 Description du Groupe

Au 31 décembre 2011, le Groupe Installux se composait des sociétés suivantes :

• Société mère :			
INSTALLUX			France
• Filiales :			
Roche Habitat	100,00 %		France
Sofadi-Tiaso	100,00 %		France
France Alu Color	100,00 %		France
Installux Extrusión Services	100,00 %		Espagne
Installux Trading Export	100,00 %		Suisse
Installux Management Gestion	100,00 %		France
• Sous-filiale :			
Installux Gulf	51,00 %		Bahreïn

Périmètre de consolidation

Aucune évolution du périmètre n'est intervenue au cours de l'exercice 2011.

1.2 Comptes annuels consolidés

Les comptes consolidés de notre Société au 31 décembre 2011 ainsi que leurs annexes et le tableau des résultats des cinq derniers exercices sont joints au présent rapport.

Les principes de consolidation et les méthodes d'évaluation retenus pour l'établissement des comptes consolidés, qui sont exposés en détail dans la note 2 de l'annexe, sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à ceux retenus pour l'exercice précédent.

Exploitation du Groupe

L'exercice écoulé confirme la bonne santé du Groupe en termes d'activité avec, pour la deuxième année consécutive, une progression de son chiffre d'affaires (+ 10 %) due essentiellement à des prises de parts de marché. Le chiffre d'affaires export, incluant les filiales Installux Gulf et Installux Trading Export est de 5 422 K€ (+ 3 %). Nos bonnes performances sur les marques Installux et Tiaso en Europe, dans les DOM-TOM et en Afrique sont partiellement amorties par la baisse de chiffre d'affaires d'Installux Gulf en raison de la crise du Printemps Arabe, et également par le recul des marques Roche Habitat et Sofadi.

Le taux de marge, retraité des impacts de l'activité d'extrusion, se dégrade de 2 points, principalement en raison des variations du prix d'achat de l'aluminium ; très favorables en 2010, elles ont fortement pénalisé les comptes en 2011, générant un coût supplémentaire sur l'exercice de 2 583 K€. Hors cette incidence, notre performance s'améliore.

Les frais généraux, hors activité d'extrusion, ont enregistré une augmentation de 10 %, dont l'essentiel est lié aux dotations aux amortissements des immobilisations, en raison d'investissements importants réalisés ces deux dernières années. Le coût global du personnel (salariés et intérimaires) d'un montant de 21 545 K€, est en hausse de 1 950 K€. Ce coût supplémentaire concerne l'embauche de 23 personnes dans l'activité d'extrusion pour 856 K€, et l'accroissement des effectifs de 20 personnes (+ 4 %) dans les autres activités du Groupe pour 964 K€, pour répondre à la hausse des volumes. En ce qui concerne le montant alloué au titre de l'intéressement et de la participation, il est en baisse de 130 K€.

Le coût des impayés clients reste stable et s'élève à 610 K€ représentant 0,54 % du chiffres d'affaires, contre 0,50 % en 2010.

Ces différents éléments permettent malgré tout de dégager un résultat opérationnel courant de 9 247 K€, soit en baisse seulement de 578 K€.

Encore préoccupante, l'activité produits habitat prêts à la pose fait l'objet d'une provision pour dépréciation complémentaire des actifs de la filiale Roche Habitat de 593 K€. L'instabilité régnant toujours à Bahreïn, la provision pour dépréciation des actifs corporels de notre filiale Installux Gulf est maintenue et ajustée pour un montant de 197 K€. L'ensemble de ces provisions a été constaté en charges opérationnelles non courantes.

Le résultat net de 5 448 K€ est en baisse de 1 029 K€, soit de 16 % par rapport à 2010. Retraitée des provisions sur les filiales Roche Habitat et Installux Gulf, la baisse du résultat net se limite à 11 %.

Situation financière du Groupe

Les capitaux propres s'élèvent à 55,4 M€ au 31 décembre 2011, en augmentation de 3 M€.

La capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et de la charge d'impôt, d'un montant de 12,9 M€, est stable.

En raison du démarrage de la filiale d'extrusion et d'investissements pour plus de 7,1 M€, la trésorerie nette du Groupe a diminué de 6,1 M€ mais reste très confortable avec un total de 14,1 M€ au 31 décembre 2011.

Compte tenu des provisions effectuées, de la nature des placements de trésorerie et de l'absence d'endettement, il n'existe aucun risque financier sur les postes d'actif et de passif du Groupe.

1.3 Les activités des sociétés du Groupe

- **La Société INSTALLUX** : L'année 2011 a été une bonne année dans la continuité de 2010, avec le franchissement pour la première fois du seuil des 80 M€ de chiffre d'affaires grâce à une activité soutenue du marché du bâtiment, aussi bien en neuf qu'en rénovation. La Société Installux reste adossée à un compte client de taille moyenne jouissant d'une présence locale forte et dont le dynamisme commercial va grandissant, nous assurant d'un volume d'affaires correct ainsi que d'une relative sérénité financière en ces temps de difficultés importantes de trésorerie chez les PME/PMI. Face à la concurrence des préfabricateurs et à la tension des marchés, nos clients réagissent, s'organisent commercialement, et pour certains investissent

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

aussi bien en hommes qu'en infrastructure, pour conserver leur métier de fabricants installateurs.

Cette année a confirmé la pertinence de l'offre produit d'Installux au travers des résultats ainsi que par le fait que nos concurrents nous ont copiés ou égalés avec des produits similaires, certains allant même jusqu'à reprendre le nom de nos gammes et la structure de nos argumentaires.

Face à ce constat, nous avons affirmé notre positionnement au moyen de deux actions fortes :

- en février, nous avons créé l'événement en invitant 200 clients vérandalistes au siège de Saint-Bonnet-de-Mure pour la présentation de notre gamme Climalux. Il s'agit d'un concept global, assis sur une offre cohérente de châssis et de toiture de véranda, conjuguant l'esthétique et la performance thermique, arguments d'actualité dans le monde du bâtiment où la véranda restait le parent pauvre ; avec ce concept, nous avons ouvert la vente de nos nouvelles gammes au monde de la véranda, un pari audacieux en période de tension des prix. Néanmoins, le discours a été plutôt bien accueilli et les mois qui ont suivi nous ont confortés dans cette stratégie, les clients ayant repris à leur compte notre argumentaire s'étant positionnés avec succès sur ce créneau à forte valeur ajoutée.

- en juin, nous avons réédité l'intégralité de notre documentation technique, en conservant la même arborescence produits mais avec une segmentation bâtiment habitat plus pertinente, déclinée autour d'un socle commun. Notre offre est de la sorte plus concentrée en termes de supports papier et à jour de nos nouveautés, et ainsi plus pertinente pour nos clients.

Parallèlement à ce lancement de produits, une grande énergie a été dépensée afin de répondre aux obligations normatives de notre métier. Les contraintes de plus en plus nombreuses, techniquement restrictives, nous obligent au niveau de la recherche et développement à remettre en cause les solutions passées, et au niveau bureau d'études clients à faire évoluer les hommes et les solutions informatiques au rythme des changements de normes ; un enjeu de plus en plus déterminant sur le marché.

Dans une activité qui connaît de grandes pressions concurrentielles, la Société Installux arrive à faire face et à maintenir sa performance globale au niveau attendu (chiffre d'affaires, marge, résultat d'exploitation), grâce à une qualité de service redevenue exemplaire depuis la fin de l'année. Cette performance est le résultat de la stratégie menée pour améliorer les flux internes, notamment depuis l'intégration du filage dans le groupe. Cette mutation ne s'est pas faite sans difficultés, les hommes comme les process ayant dû être remis en cause afin d'atteindre le niveau escompté. Nous sommes aujourd'hui satisfaits du résultat obtenu avec plus de 92 % des commandes livrées complètes et dans le respect des délais ; un atout majeur à préserver dans les mois à venir.

Travail et persévérance nous permettent de faire face aux aléas de notre métier et de la conjoncture économique. Il nous reste du travail pour maintenir cette performance, d'autant que l'avenir reste incertain, et de plus en plus difficile à anticiper.

En ce début 2012, la confiance que nous avons dans notre organisation et dans les hommes qui la composent, ne nous exempte pas d'une certaine réserve pour les mois à venir.

A l'export

La Société Installux finit l'année 2011 avec un chiffre d'affaires export de 2 299 K€ (+ 13 %). Cette progression est réalisée

grâce à notre croissance sur les marchés diffus européens (+ 50 %), qui sont des marchés cibles depuis plus d'un an. L'Afrique s'est également bien comportée (+ 46 %) grâce à la concrétisation d'un gros projet au Bénin et à la progression de nos clients au Congo. Les DOM-TOM, zone stratégique pour la Société Installux, restent en progression (+ 8 %).

Ces performances sont nuancées par la forte baisse d'activité au Moyen-Orient (- 23 %). Cette chute de chiffre d'affaires s'explique par la crise politique et religieuse qu'a connue le Moyen-Orient depuis décembre 2010 et dont les impacts sur l'économie ne sont toujours pas terminés.

L'objectif en 2012 est de consolider notre chiffre d'affaires sur l'Europe et l'Afrique. La conjoncture et l'instabilité dans ces pays nous poussent à être prudents. La zone DOM-TOM devrait progresser sous l'impulsion du développement sur l'île de la Réunion et à Saint-Martin.

Concernant le Moyen-Orient, même si les tensions restent fortes, le début d'année nous laisse augurer d'une meilleure performance en 2012.

- **La Société ROCHE HABITAT** : Une année 2011 de grande mutation, une activité maintenue en chiffre d'affaires, mais toujours loin de l'équilibre malgré un budget qui se voulait optimiste... telles sont les grandes tendances pour la Société Roche Habitat.

Le travail de fond tarde à porter ses fruits, et si les moyens donnés à la couverture commerciale avec deux personnes supplémentaires ont été concrétisés en début d'année, les résultats ne viendront que plus tard.

Vis-à-vis de l'extérieur, la Société Roche Habitat a maintenu sa position, notamment en dynamisant son compte clients au travers d'actions commerciales ciblées pour les experts Roche Habitat.

Mais les autres lignes de produits complémentaires aux stores, le portail, la porte et la pergola, ne génèrent pas encore un volume suffisant pour permettre à l'entité de se désengager d'un marché du store saisonnier et à faible marge.

Ce constat difficile nous a amenés à bouleverser l'organisation de la Société Roche Habitat en fin d'année, changement touchant jusqu'à la direction générale.

Convaincu de l'existence d'un marché de produits prêts à la pose dans lequel la Société Roche Habitat peut et doit jouer son rôle, le Comité de Direction du Groupe s'est investi directement pour reprendre en main cette activité. Réorganisation profonde, aussi bien dans la partie commerciale avec la refonte de l'offre et une nouvelle tarification, qu'au niveau industriel avec l'arrivée d'un directeur de production et l'intégration de l'atelier aluminium dans le périmètre de la Société Roche Habitat.

Il s'agit là d'un challenge ambitieux au regard à la fois des acteurs présents sur le marché et de la conjoncture difficile que nous traversons. Mais il nous appartient de reconstruire la Société Roche Habitat autour des valeurs du Groupe et de sa valeur ajoutée, notamment en termes de service.

2012 sera une année de transition nécessaire à la mise en place des fondamentaux qui ont fait le succès de la Société Installux. Seule la saisonnalité de l'activité stores vient mettre des limites à l'expression de notre réactivité.

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A l'export

La Société Roche Habitat finit l'année 2011 avec un chiffre d'affaires export de 521 K€ (- 20 %).

De manière générale, les zones Europe, Afrique et Moyen-Orient sont en baisse de chiffre d'affaires. La concurrence sur les marchés limitrophes ne nous a pas permis de fidéliser nos clients et d'augmenter le courant d'affaires. Le développement de la ligne portail, même si ce produit est bien accueilli sur le marché, ne s'est pas fait aussi rapidement que ce que nous avions prévu.

Au vu des résultats 2011, nous avons décidé de nous séparer du responsable export. L'année 2012 sera consacrée majoritairement au suivi sédentaire des clients actifs par l'administration des ventes export. Le budget de la Société Roche Habitat a donc été ajusté à la baisse.

- **La Société SOFADI-TIASO** : L'année 2011 a été marquée par une forte vitalité, notamment au cours du dernier trimestre. L'ensemble du compte client a eu un bon carnet de commandes durant toute l'année avec une visibilité supérieure à un mois, fait exceptionnel dans notre secteur.

Cette activité soutenue a généré une année difficile en termes d'organisation, car il a fallu en permanence adapter nos ressources à une charge de travail importante et irrégulière. L'ensemble du personnel a œuvré dans ce sens en répondant présent.

Sofadi

L'activité Sofadi s'est bien maintenue et nous avons senti un marché plus réceptif que les années précédentes. Elle a souffert à l'export (- 18 %), malgré notre participation au salon international Euroshop (Düsseldorf), mais les effets devraient se ressentir en 2012 avec plusieurs nouveaux clients rencontrés durant cet événement.

L'axe stratégique démarré en 2010 est toujours de communiquer vers les utilisateurs finaux, ce qui permet de maintenir la part du chiffre d'affaires clients directs à 53 % et de se placer en amont des affaires.

Nous continuons également à promouvoir Sofadi directement auprès des chaînes de magasins. L'objectif est d'imposer un produit et/ou un système dès la naissance d'un concept, avec malgré tout une contrainte : savoir étudier un projet complet en y intégrant les problématiques de merchandising. La limite de cette stratégie est la demande de concept "clé en main" (four-niture et pose) à laquelle nous ne voulons et ne pouvons pas répondre.

2011 a été une année difficile pour l'agencement de magasins mais malgré tout plus active que 2010, un ralentissement sensible sur le dernier quadrimestre n'a pas permis de dépasser le chiffre d'affaires de l'année précédente (- 2 %). D'une manière plus macro-économique, ce marché reste un marché mature très réactif à l'économie du moment et sur lequel les investisseurs, les franchises principalement, se posent beaucoup de questions quant à l'évolution du commerce. Le e-commerce impacte directement la fréquentation des magasins et donc les investissements qui y sont liés, à savoir les aménagements des points de vente.

Tiaso

TIASO a "surfé" sur la vague d'un marché vigoureux. Le travail de fond effectué en 2010 (ouverture de 45 nouveaux comptes)

a porté ses fruits en 2011. L'adéquation entre les nouveaux clients, les clients historiques et un marché soutenu a permis à Tiaso de s'imposer comme le plus important gammiste en termes de chiffre d'affaires.

La stratégie de service ainsi que les nouvelles options proposées sur notre gamme phare (AZ) permettent à Tiaso de conserver une image dynamique, et un mix produit intéressant et cohérent. La seule ombre au tableau et le point de vigilance à garder à l'esprit est notre fournisseur de laquage (qualité / délai et pérennité) qui a entaché notre qualité de service.

Sur le site de Mitry-Mory, un espace de bureaux a été créé afin que l'ensemble des commerciaux puissent travailler en totale synergie. C'est dans cette dynamique que la force de vente de Tiaso a été remaniée, F. Ledoux étant promu au poste de Directeur Commercial, et le secteur Paris/Ile de France à fort potentiel étant réorganisé avec le recrutement d'un nouveau commercial au 1^{er} trimestre 2012. Il a également été créé un poste de prescription en 2012 ayant pour objectif d'augmenter la visibilité de Tiaso auprès des architectes.

Concernant notre logiciel de chiffrage interne, le projet a pris du retard en raison des difficultés de calcul d'optimisation de l'algorithme. Il verra cependant le jour courant 1^{er} semestre 2012.

Notre stratégie 2011 a été performante, les résultats attendus étaient au rendez-vous. 2012 sera certainement une année plus compliquée, cependant nous garderons la même stratégie : une entreprise orientée client.

A l'export

La Société Sofadi Tiaso finit l'année 2011 avec un chiffre d'affaires export de 924 K€ (+ 19 %).

Sofadi représente 46 % du chiffre d'affaires global et termine 2011 en baisse (- 22 %). La participation au salon Euroshop en février 2011 nous a permis d'ouvrir de nouveaux comptes clients, mais la concrétisation en termes de chiffre d'affaires ne sera effective qu'en 2012. La belle performance sur l'Allemagne (+ 12 %), ne compense pas la baisse de 49 K€ (- 17 %) sur les ventes directes et le fort recul de 60 K€ (- 27 %) de nos distributeurs nationaux exclusifs.

L'objectif 2012 sera la stabilisation du chiffre d'affaires, la conjoncture actuelle ne pouvant pas nous permettre d'envisager de croissance de volume.

Tiaso représente 54 % du chiffre d'affaires global et réalise une bonne année 2011 (+ 90 %), avec une progression de l'ensemble des zones export et notamment de notre zone cible à savoir l'Europe (+ 208 %). Notre fonds de commerce se crée, notre image se renforce, et ce malgré une offre produit ne répondant pas encore parfaitement à nos marchés cibles.

La croissance de notre fonds de commerce devrait continuer, avec notamment le démarrage de négoce plus adaptés à notre business model. Le lancement de la nouvelle Cleazy devrait nous permettre également de prendre de nouvelles parts de marchés chez nos clients européens, sur des marchés à forte valeur ajoutée.

- **La Société FRANCE ALU COLOR** : Poursuivant sa politique de prise de parts de marché avec 24 nouveaux clients sur l'année, tout en se désengageant du Groupe Installux dont les volumes passent de 62 % à 57 %, la Société France Alu Color a su allier en 2011 son taux de service à des gains de productivité (+ 6 % de volume traité à effectif constant).

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La partie laquage des accessoires lancée en 2010 et uniquement orientée vers le service, a connu la plus forte croissance (+ 211 %), permettant de rendre cette activité rentable dès cette année.

Les investissements prévus ont été réalisés, bien que décalés dans le temps ou dans l'espace. Ainsi, la deuxième ligne de sertissage destinée à l'activité de volume a-t-elle été finalement installée chez IES, pour répondre à des logiques de flux, et la nouvelle machine de sublimation n'a été mise en service qu'en fin d'année sur le site de Marcilloles.

Sans extension du site, nous avons pu mener à bien nos projets et implantations de machines en louant un bâtiment extérieur destiné au stockage, en modifiant nos flux internes de sertissage et en réaménageant totalement la zone de sublimation sans perte d'exploitation.

Les tensions et spéculations mondiales sur un certain nombre de matières premières comme le dioxyde de titane ou la résine polyester ont conduit nos différents fournisseurs de poudre à nous imposer des augmentations importantes (de l'ordre de 10 %). Les gains de productivité associés à notre politique commerciale forte nous ont permis de conserver nos marges.

Nous poursuivons notre politique d'amélioration de notre impact environnemental par la recherche de solution de revalorisation de nos déchets. Ainsi, en plus des poudres, nous avons pu, grâce à la suppression du chrome en 2010, recycler nos boues de station en cimenterie. Le tri de l'ensemble des déchets sur le site, y compris dans les bureaux, est devenu un réflexe pour l'ensemble des collaborateurs de la Société France Alu Color.

L'année 2012 est axée sur la prise en main de notre nouvelle ligne de sublimation, des développements informatiques importants sur notre système propriétaire, la mise en place de solutions logistiques innovantes pour une activité de laquage, le tout associé à une tarification plus ciblée sur des clients choisis.

- La Société INSTALLUX EXTRUSION SERVICES :

Extrusion :

L'activité d'extrusion a réellement démarré le 3 janvier 2011 avec une équipe et a intégré une deuxième équipe à partir du 2 mai 2011.

La production a dû être interrompue pendant 13 jours en novembre pour réaliser les investissements programmés : le changement du système de refroidissement en sortie de presse air et eau pour offrir la gamme complète de dureté, la table de sortie comprenant les pullers et la scie afin d'augmenter la vitesse d'extrusion et diminuer significativement le taux de scrap, et l'ensemble du banc de traction.

Cette période d'arrêt a permis de nettoyer, repeindre et exécuter l'entretien de l'ensemble de l'outil de production.

Sertissage :

La société a pris en location un bâtiment de 1 767 m² à La Llagosta (proche de Santa Perpetua) pour sertir des profils à rupture de pont thermique, activité indispensable pour amener le volume nécessaire à la troisième équipe d'extrusion embauchée en 2012.

La réception du bâtiment et de la ligne de sertissage a été effectuée en octobre, ainsi que l'embauche du responsable du site et de la première équipe.

Les mois de novembre et décembre ont été consacrés à la mise en route, aux paramétrages et réglages, à la création des outillages et aux essais de production.

Fournisseurs :

Les achats d'aluminium ont été traités avec Alcoa pour 80 % des besoins et avec Hydro pour les 20 % restants.

En ce qui concerne la sous-traitance de laquage et d'anodisation, l'arrêt d'activité en décembre de notre sous-traitant Superan situé à proximité de notre unité de sertissage, nous a amené à ouvrir une relation commerciale avec Hydro laquage à Tarragona et avec Métalès.

Compte tenu des problèmes financiers des usineurs, nous avons beaucoup de difficultés à trouver une sous-traitance fiable et de qualité.

Ceux du secteur du transport génèrent des tensions sur les prix, avec un problème majeur de manque de fret dans le sens France/Espagne.

Production hors Groupe :

Nous avons de bons contacts, un seul prospect n'ayant pas donné suite en raison de notre appartenance au Groupe Installux.

Notre proposition de service, de qualité supérieure à celle de notre concurrence, répond aux attentes du marché.

Nous avons ouvert 23 comptes pour un volume facturé de 253 tonnes et un potentiel annuel estimé à 2 400 tonnes, ainsi que 3 comptes en action défensive dans la clientèle du Groupe Installux pour un volume annuel de 100 tonnes.

La Société termine l'année 2011 avec 33 salariés sur place et deux salariés mis à disposition par le Groupe Installux, soit un total de 35 personnes.

Perspectives 2012 :

La troisième équipe d'extrusion a démarré le 30 janvier 2012 avec un budget annuel approchant les 6 800 tonnes. Les objectifs de productivité liés aux investissements réalisés sont au rendez-vous, tant en vitesse d'extrusion qu'en diminution du scrap.

Le démarrage simultané de la deuxième équipe de sertissage était impératif pour alimenter le volume de la troisième équipe d'extrusion.

L'effectif est ainsi porté à 50 personnes en février 2012, complété de deux personnes mises à disposition par le Groupe Installux.

Le dossier concernant la mise en place de la norme NF pour les profilés à rupture de pont thermique vient d'être ouvert.

Les ventes externes au groupe devraient être de l'ordre de 1 300 tonnes.

L'année 2012 sera une année de consolidation et d'optimisation, sachant que la société en ce début d'année en est à son 17^e mois d'activité, après 3 mois de tests de filières fin 2010.

- **La Société INSTALLUX GULF :** Installux Gulf réalise une mauvaise année 2011, avec un chiffre d'affaires en diminution de 18 % et une perte de 50 K€.

Durant cette période troublée du Printemps Arabe, la situation politique et économique a été défavorable dans la plupart des pays du Moyen-Orient. Nos opérations en ont été affectées et de nombreux projets et décisions ont été mis en attente dans la région.

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Marché :

Nous avons fin 2010 des perspectives prometteuses, suite à de nombreux efforts de développement et à l'enregistrement de nouveaux clients.

Des projets importants décrochés par des clients au Qatar, au Koweït et dans les Emirats Arabes Unis n'ont cessé d'être repoussés tout au long de l'année 2011, jusqu'à ce que certains soient confirmés début décembre, trop tardivement pour inverser le résultat 2011.

Le cash flow est très serré sur le marché, et les projets souffrent d'un manque de financement en raison de nombreux défauts de paiement.

Nous avons établi une présence forte et en croissance au Qatar et sur Bahreïn. Nous allons en 2012 accentuer nos efforts sur Dubaï, Abu Dhabi et l'Arabie Saoudite.

Commerce :

Nous avons mis l'accent sur les visites au Qatar, au Koweït et dans les Emirats Arabes Unis, principalement auprès d'architectes et de consultants. La prescription de nos produits sur des projets nous a fait connaître de nombreux clients potentiels. La poursuite de cet effort sera un élément majeur de notre stratégie pour développer les affaires et accroître les ventes. Un autre signe positif est notre capacité à rentrer de nouveaux clients, qui se traduit par un courant de commandes régulier pour le futur.

Notre force de vente est désormais stable et nous allons profiter de l'amélioration des conditions du marché pour nous concentrer sur des pays tel que l'Arabie Saoudite, pour trouver de la croissance.

Offre produit :

Le développement de la gamme G-Systems est en croissance grâce à la pénétration du marché de milieu de gamme. Les adaptations spécifiques pour le marché du Moyen-Orient ayant été terminées sur la gamme Univers 54, nous avons désormais la palette complète de solutions façade pour le mur rideau traditionnel, la trame horizontale et le VEC 4 côtés.

La décision concernant les systèmes à rupture thermique a été reportée au 2^e semestre 2012, vu les turbulences du marché. La stratégie et le positionnement produit ont fait l'objet d'une évaluation complète, prenant en compte l'offre France ainsi que la concurrence. La tendance pour l'avenir est certainement en faveur des gammes thermiques, principalement pour les gros projets.

1.4 Filiales et participations

Tableau des filiales et participations

Les principales données chiffrées relatives à chacune de nos filiales se trouvent résumées dans un tableau joint au présent rapport.

1.5 Événements intervenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement significatif, susceptible d'avoir une incidence sur les comptes qui vous sont présentés, ne s'est produit au sein du Groupe depuis la clôture de l'exercice.

1.6 Activités en matière de recherche et de développement

Les sociétés du Groupe n'ont pas eu d'activité de recherche et développement sur l'exercice.

1.7 Informations sociales et environnementales

Conséquences sociales de l'activité :

L'effectif est en hausse de 27 personnes pour atteindre 473 salariés au 31 décembre 2011. L'effectif global moyen a, quant à lui, augmenté de 43 personnes, soit 32 salariés (dont 23 pour l'activité d'extrusion) et 11 intérimaires.

Le taux de turn-over est de 6 % contre 7 % en 2010 et le taux d'absentéisme, qui s'élève à 3,8 % est en légère amélioration par rapport à l'année précédente.

La durée de travail est de 38 heures par semaine (40 heures en Espagne).

L'augmentation globale des salaires au 1^{er} janvier 2011 a été de 2,1 %.

Le taux de charges sociales est de 50 %, se répartissant en 40 % de charges obligatoires et 10 % de charges facultatives (mutuelle, indemnité de transport, œuvres sociales, restaurant d'entreprise, etc...).

Le coût de la formation s'est élevé à 102 K€ hors charges de personnel. Les dépenses effectuées au titre du Droit Individuel à la Formation s'élèvent à la somme de 2 K€.

Le montant de l'intéressement et de la participation s'élève à 1 242 K€ ce qui représente 1,7 mois de salaire net pour les sites de Saint-Bonnet-de-Mure et de Mitry-Mory (en plus de la prime conventionnelle équivalente à 0,3 mois de salaire), et 1,1 mois de salaire net pour celui de Marcilloles (en plus de la prime contractuelle équivalente à 0,9 mois de salaire), ce qui représente 23 % du résultat net du Groupe.

Conséquences environnementales de l'activité :

L'activité de négoce du Groupe est sans conséquence particulière sur l'environnement. Les déchets résultants des défauts de qualité ou des arrêts de gammes sont vendus à des récupérateurs pour être recyclés et revalorisés.

Notre site de laquage poursuit sa politique de réduction d'impact sur le milieu naturel. Ainsi France Alu Color a désormais supprimé totalement la présence de chrome, lui permettant ainsi de recycler ses boues de station en cimenterie. En ce qui concerne le suivi quotidien de la réglementation en vigueur, la société dispose d'un service qualité composé de 3 personnes.

1.8 Description des principaux risques et incertitudes

Les principaux risques auxquels les sociétés du Groupe sont exposées sont décrits en détail dans la note 24 de l'annexe des comptes consolidés.

TITRE 2 - LA SOCIÉTÉ INSTALLUX

2.1 Comptes annuels

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels qui vous sont

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

présentés sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

Chiffre d'affaires et marge :

Le chiffre d'affaires global de 81 863 K€ a progressé de 7 % par rapport à l'année 2010 (dont 6 % en volume).

Le taux de marge s'est dégradé de 2,1 points, en raison essentiellement de l'augmentation du prix d'achat du kg d'aluminium, soit un coût supplémentaire de 2 000 K€ représentant 2,5 points de marge.

Pour mémoire, l'an dernier, la variation du cours de l'aluminium représentait un gain de 1 300 K€ sur les achats par rapport à l'année précédente.

Titres de participation et créances sur nos filiales :

Les titres Roche Habitat ont fait l'objet d'une provision complémentaire de 13 K€ (100 % de l'écart entre la valeur des titres et la situation nette de la filiale). La provision totale s'élève dorénavant à 722 K€.

La provision de 10 K€ sur les titres IES est inchangée, soit 100 %.

La société a procédé à un abandon de compte courant de 755 K€ au profit de sa filiale, la société Roche Habitat, constaté en résultat exceptionnel. Cet abandon est assorti d'une condition résolutoire.

Le compte courant d'Installux Extrusión Services (IES) de 4 950 K€ au 31 décembre 2011, a fait l'objet d'une provision complémentaire de 416 K€. La provision totale s'élève désormais à 1 268 K€, montant correspondant à la situation nette négative de la filiale.

Analyse du résultat :

La hausse de chiffre d'affaires compensant amplement la baisse du taux de marge brute, la marge sur coûts variables est quasiment stable. Le résultat d'exploitation diminue de 20 % par rapport à 2010, en raison principalement de la charge accrue des dotations aux amortissements liées aux investissements importants de ces deux dernières années (+ 865 K€) et d'une augmentation du coût des impayés clients (+ 311 K€).

Le résultat financier comprend la dotation aux provisions sur titres de 13 K€, contre un montant de 629 K€ en 2010, et la dotation aux provisions sur compte courant de 416 K€ contre un montant de 852 K€ en 2010.

Le résultat exceptionnel comprend l'abandon du compte courant de 755 K€, alors qu'il intégrait en 2010 un produit net de 359 K€ lié à l'arrêt du projet informatique, et une charge de 350 K€ d'abandon du compte courant de Métalès Extrusion France.

Le résultat net est en baisse de 22 % par rapport à 2010, et de 17 % après retraitement des éléments exceptionnels et des éléments financiers non récurrents.

Capitaux propres :

Les capitaux propres s'élevaient à 48 114 K€ au début de l'exercice ; ils ont été minorés de 2 428 K€ du fait des dividendes versés à l'issue de l'Assemblée du mois de juin 2011.

Compte tenu du résultat de l'exercice de 4 280 K€, ils s'élèvent à la clôture à 49 966 K€.

Trésorerie :

La trésorerie figurant au bilan pour 19,2 M€ comprend 15,2 M€ de CAT sur 2, 3 et 5 ans, et 4,3 M€ d'escompte en valeur.

Compte tenu d'un flux de trésorerie de 5,2 M€ généré par l'activité, et d'un flux de 6,1 M€ concernant les investissements et les dividendes versés, la trésorerie est en baisse de 0,9 M€.

Dépenses non déductibles fiscalement :

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 1 356 Euros, au titre des dépenses non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du même Code ; l'impôt correspondant s'élève à 452 Euros (au taux normal de l'Impôt sur les Sociétés, hors contributions additionnelles).

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous informons qu'il n'a été procédé, en application de l'article 39-5 du même Code, à la réintégration dans le bénéfice imposable de la Société d'aucun frais généraux.

Information relative aux délais de paiement fournisseurs :

En application de l'article D 441-4 du Code de Commerce, nous vous présentons dans le tableau suivant, la décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance.

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DETTES FOURNISSEURS			
Exercice 31/12/2011		Exercice 31/12/2010	
Date d'échéance	Montant TTC à la clôture de l'exercice	Date d'échéance	Montant TTC à la clôture de l'exercice
France :		France :	
- échues à la clôture	43 K€	- échues à la clôture	0 K€
- janvier 2012	3 014 K€	- janvier 2011	2 967 K€
- février 2012	739 K€	- février 2011	873 K€
- mars 2012	103 K€	- mars 2011	18 K€
- échéance ultérieure	7 K€	- échéance ultérieure	8 K€
- factures non parvenues	340 K€	- factures non parvenues	275 K€
Etranger :		Etranger :	
- échues à la clôture	0 K€	- échues à la clôture	31 K€
- janvier 2012	2 259 K€	- janvier 2011	2 698 K€
- février 2012	1 612 K€	- février 2011	2 284 K€
- mars 2012	657 K€	- mars 2011	1 898 K€
- échéance ultérieure	5 K€	- échéance ultérieure	724 K€
- factures non parvenues	10 K€	- factures non parvenues	1 K€
TOTAL	8 789 K€	TOTAL	11 777 K€

2.2 Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le Bénéfice de l'exercice, qui s'élève à la somme de 4 279 949,80 Euros, de la façon suivante :

- une somme de 2 428 000,00 Euros serait distribuée aux actionnaires à titre de dividendes, ci	2 428 000,00 €
- une somme de 836 Euros serait virée au compte "Réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants", qui se trouverait ainsi porté de 3 344,00 Euros à 4 180,00 Euros, ci	836,00 €
- une somme de 1 851 113,80 Euros serait virée au compte "Autres Réserves", qui se trouverait ainsi porté de 38 975 106,41 Euros à 40 826 220,21 Euros, ci	1 851 113,80 €
TOTAL	4 279 949,80 €

Le dividende mis en distribution, d'un montant de 8 Euros par action, serait éligible, pour les bénéficiaires remplissant les conditions requises, à la réfaction instituée par l'article 158.3.2° du Code Général des Impôts et serait mis en paiement le 27 juin 2012, étant précisé que :

- ce dividende, lorsqu'il sera servi à des particuliers fiscalement domiciliés en France et dont les titres ne sont pas inscrits en PEA, subira une retenue à la source de 13,5 % au titre des prélèvements sociaux,
- les mêmes associés qui entendraient par ailleurs opter pour le prélèvement de 21 %, libératoire de l'impôt sur le revenu, devront en aviser la Société avant la mise en paiement du dividende.

2.3 Dividendes distribués au titre des trois derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices sociaux ont été les suivants :

	Dividende total (hors actions d'autocontrôle)	Dividende éligible à la réfaction	Dividende non éligible à la réfaction
Exercice clos le 31 décembre 2008	2 115 862 € (7,00 € par action)	2 115 862 €	0 €
Exercice clos le 31 décembre 2009	2 428 000 € (8,00 € par action)	2 428 000 €	0 €
Exercice clos le 31 décembre 2010	2 428 000 € (8,00 € par action)	2 428 000 €	0 €

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

2.4 Informations concernant les mandataires sociaux

Liste des mandats et fonctions des mandataires sociaux :

Les mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés par les mandataires sociaux sont les suivants :

Nom, Prénom, Domicile des mandataires sociaux	Date de naissance	Date de nomination	Autres fonctions
Président Directeur Général :			
M. Christian CANTY 601, chemin des Grandes Vierres, DOMMARTIN (Rhône)	23.11.1947	16.06.2009	Représentant permanent de Financière CCE, Présidente : - Roche Habitat S.A.S. - Sofadi-Tiaso S.A.S. - France Alu Color S.A.S. Administrateur : - Installux Gulf - Crédit Mutuel Gambetta - Asvel Administrateur unique : - Installux Extrusión Services S.L. Gérant - Financière CCE S.A.R.L. - Côté Baies S.A.R.L. - I.M.G. S.A.R.L. - Immobilière C.C. Expansion S.C.I. - Compans Industries Réunies S.C.I. - Marcilloles S.C.I. Représentant permanent de Financière CCE, Gérante : - Les Cembros S.C.C.V.
Directeur Général Délégué - Administrateur :			
M. Gérard COSTAILLE 2, route d'Avallon, STE MAGNANCE (Yonne)	15.03.1949	18.06.2008 Administrateur 15.06.2010 D.G.D.	Gérant : - Financière CCE S.A.R.L.
Administrateurs :			
M. Robert OLLIER 15, rue Vendôme, LYON 6 ^e (Rhône)	02.04.1923	15.06.2006	Néant
M. Christophe CANTY 56 bis, avenue du 8 Mai 1945, TASSIN LA DEMI LUNE (Rhône)	06.05.1975	18.06.2008	Gérant : - Financière CCE S.A.R.L. Administrateur : - Installux Gulf
Mme Nicole CANQUERY 7, allée de la Mâtre, VILLENEUVE (Ain)	27.04.1956	15.06.2006	Présidente : - Financière des Salariés d'Installux S.A.S. Salariée : - Financière CCE S.A.R.L.
M. Franck MAVIGNER 29 B, chemin du Bois de Serres, DARDILLY (Rhône)	06.10.1968	15.06.2006	Salarié et D.G.D.: - Roche Habitat S.A.S.
M. Sylvain CHARRETIER 19, rue de la Croix du Chêne GUIGNES (Seine-et-Marne)	30.06.1972	16.06.2011	Salarié et D.G.D.: - Sofadi Tiaso S.A.S.
M. Olivier CROS 9, chemin du Bois CALUIRE ET CUIRE (Rhône)	06.02.1964	16.06.2011	Salarié : - I.M.G. S.A.R.L.
M. Jean-Luc GIROUD 19, route de la Forteresse ST-ETIENNE-DE-ST-GEOIRS (Isère)	11.03.1967	16.06.2011	Salarié et D.G.D.: - France Alu Color S.A.S.

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Rémunération et avantages de toute nature versés aux mandataires sociaux :

L'ensemble des rémunérations versées aux mandataires sociaux de la Société Installux, des sociétés qu'elle contrôle et de la société qui la contrôle s'est élevé à la somme de 980 817 €, dont 940 986 € correspondant aux salaires, rémunération de gérance et avantages en nature, et 39 831 € correspondant à l'intéressement et à la participation.

2.5 Jetons de présence

Nous vous proposons d'allouer au Conseil d'Administration, au titre de l'exercice écoulé, des jetons de présence pour un montant global de 18 000 Euros (net du forfait social).

2.6 Opérations affectant les actions de la Société

La Société n'a jamais détenu au cours de l'exercice, ni ne détient à la clôture, de ses propres actions.

2.7 Etat des délégations de compétence et de pouvoirs

Aucune délégation de pouvoir ou de compétence au Conseil d'Administration n'est en cours de validité.

2.8 Renouvellement du mandat d'un Administrateur

Nous vous proposons de renouveler, pour une nouvelle durée de six années, le mandat d'Administrateur de Madame Nicole CANQUERY, venu à expiration avec la présente Assemblée.

2.9 Actionnariat des salariés

Etat de la participation des salariés au capital de la Société :

En application des dispositions de l'article L. 225-102 du Code de Commerce, nous vous informons qu'à la clôture de l'exercice, il n'existait pas de participation des salariés dans le capital de la Société (PEE ou FCPE).

Néanmoins, la Société Financière des Salariés d'Installux, qui regroupe des salariés du Groupe, détient à la clôture 2,55 % du capital et des droits de vote.

En outre, nous vous rappelons que votre Assemblée Générale a été appelée à se prononcer sur l'augmentation de capital visée à l'article L. 225-129-6 du Code de Commerce le 16 juin 2011.

Option d'achat ou de souscription d'actions. Attribution d'actions gratuites :

Notre Société n'a pris aucune décision dans ces domaines.

2.10 Structure du capital et participations significatives

Le capital de la Société est divisé en 303 500 actions, toutes de même catégorie, aucune action ne bénéficiant de droits particuliers (financiers ou autres), ou ne supportant une restriction particulière (notamment en matière de droit de vote).

Aucune action n'est concernée par une interdiction d'aliéner ; aucun pacte ou accord entre actionnaires n'a été révélé à la Société.

A notre connaissance, à la date du 31 décembre 2011, les seuils légaux étaient franchis par les actionnaires suivants :

<u>Actionnaires</u>	<u>Seuil franchi</u>
Financière CCE	50 %
Stock Picking France	5 %
Financière Patrimoniale d'Investissement	5 %
Financière de l'Echiquier	5 %

La Société n'a été destinataire, au cours de l'exercice 2011, d'aucun avis de franchissement de seuil.

Au 31 décembre 2011, le public détenait 33,8 % du capital social.

Les dirigeants de la Société n'ont réalisé en 2011 aucune opération sur les titres de la Société.

2.11 Evolution du cours de l'action

Au cours de l'exercice 2011, le cours de l'action a évolué de la façon suivante :

– cours au 31 mars 2011 :	162,00 €
– cours au 30 juin 2011 :	195,98 €
– cours au 30 septembre 2011 :	149,90 €
– cours au 31 décembre 2011 :	129,00 €

Ainsi au 31 décembre 2011, la capitalisation boursière de la Société s'élevait à 39 152 K€, en sous-évaluation de 29 % par rapport aux capitaux propres consolidés du Groupe.

2.12 Observations du Comité d'Entreprise

Le Comité d'Entreprise n'a émis aucune observation, en application des dispositions de l'article L. 2323-8 du Code du Travail, sur la situation économique et sociale de l'entreprise.

2.13 Conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de Commerce

Nous vous demandons d'approuver, en tant que de besoin, les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de Commerce.

Toutes précisions utiles vous seront données à ce sujet par vos Commissaires aux Comptes.

2.14 Rapport du Président

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de Commerce, le Président du Conseil d'Administration a établi un rapport sur la gouvernance de l'entreprise et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques.

TITRE 3 - CONCLUSION

Vous allez maintenant entendre la lecture des rapports des Commissaires aux Comptes, puis nous répondrons à vos questions.

Nous vous demanderons ensuite de donner acte à vos Administrateurs des informations contenues dans le présent rapport, d'approuver purement et simplement les comptes annuels et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011 tels qu'ils viennent de vous être présentés, et d'une façon plus générale d'adopter les résolutions qui vous seront soumises.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL SUR LE RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2011

En ma qualité de Président-Directeur Général de la société Installux, j'atteste qu'à ma connaissance les comptes annuels 2011 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Saint-Bonnet-de-Mure, le 23 avril 2012

Christian CANTY
Président Directeur Général



RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES TRAVAUX DU CONSEIL ET LE CONTRÔLE INTERNE PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 14 JUIN 2012

Chers Actionnaires,

J'ai le plaisir de vous présenter mon rapport établi selon les dispositions de l'article L. 225-37 du Code de Commerce.

Composition du Conseil d'Administration

Au cours de l'exercice 2011, le Conseil d'Administration était composé des membres suivants :

- Monsieur Christian CANTY,
Président du Conseil et Directeur Général
- Monsieur Gérard COSTAILLE,
Directeur Général Délégué
- Monsieur Robert OLLIER
- Madame Nicole CANQUERY
- Monsieur Christophe CANTY
- Monsieur Franck MAVIGNER
- Monsieur Sylvain CHARRETIER
- Monsieur Olivier CROS
- Monsieur Jean-Luc GIROUD

Compte tenu des fonctions d'Administrateur exercées à ce jour par Madame Nicole CANQUERY, notre Conseil respecte les dispositions minimales applicables à ce jour en matière de parité au sein des organes de direction des sociétés cotées.

Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil d'Administration s'est réuni 5 fois : le 31 mars 2011, le 16 juin 2011, le 25 juillet 2011, le 25 octobre 2011 et le 14 décembre 2011, sur la convocation de son Président.

Les informations utiles aux délibérations ont été systématiquement communiquées aux Administrateurs.

Le quorum a toujours été atteint, les Administrateurs s'étant, le cas échéant, abstenus de prendre part au vote lorsque la loi le prévoyait.

Les procès-verbaux des réunions ont été établis après chaque réunion du Conseil dans de brefs délais.

Il n'existe pas de règlement intérieur relatif au fonctionnement du Conseil d'Administration, non plus que de comités spécifiques, ni de censeurs.

Limitation des pouvoirs du Directeur Général

La Direction Générale est exercée par Monsieur Christian CANTY, Président du Conseil d'Administration.

Dans le cadre des relations internes de la Société, aucune limitation n'a été apportée aux pouvoirs du Directeur Général.

Limitation des pouvoirs du Directeur Général Délégué

Monsieur Gérard COSTAILLE assiste Monsieur Christian CANTY dans sa mission de direction générale de la Société.

Dans le cadre des relations internes de la Société, les pouvoirs du Directeur Général Délégué sont limités, Monsieur Gérard COSTAILLE ne pouvant, sans l'accord préalable du Conseil, accomplir l'une des opérations suivantes :

- emprunts autres que les découverts normaux en banque,
- octroi de prêt, subvention ou abandon de créance,
- constitution d'hypothèques, nantissements, cautions et autres garanties,
- participation à toute Société, entreprise, groupement ou autre ; augmentation ou réduction des participations existantes,
- acquisition, disposition, crédit-bail ou location, comme preneur ou bailleur, d'immeuble, fonds de commerce ou droit de propriété industrielle ou intellectuelle,
- embauche, détermination des conditions d'emploi et révocation du personnel cadre, et promotion de personnel au niveau cadre,
- ouverture ou fermeture d'établissement,
- investissement sortant du cadre de la gestion courante de la Société.

Code de gouvernement d'entreprise

Notre Société ne se réfère à aucun code de gouvernement d'entreprise, mettant en œuvre les dispositions prévues par la Loi et les Règlements en vigueur.

Information concernant les organes de contrôle

Commissaires aux Comptes :

Les mandats des Commissaires aux Comptes de la Société sont les suivants :

	Date de nomination	Fin de mandat
TITULAIRES		
MEUNIER et ASSOCIES M. Patrick VELAY	16 juin 2011	Comptes 31 décembre 2016
NOVANCES DECHANT ET ASSOCIES M. Christophe ALEXANDRE	14 juin 2007	Comptes 31 décembre 2012
SUPPLEANTS		
M. Jacques LAGNIER	16 juin 2011	Comptes 31 décembre 2016
M. Laurent GILLES	14 juin 2007	Comptes 31 décembre 2012

Comité d'audit

La Société n'a pas mis en place de Comité d'Audit, estimant, après analyse, en être dispensé, le Conseil d'Administration remplissant les fonctions dudit Comité.

Principes et règles de détermination des rémunérations des mandataires sociaux

Les mandataires sociaux ne perçoivent aucune rémunération de la Société et ne bénéficient d'aucun avantage en nature.

RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LES TRAVAUX DU CONSEIL ET LE CONTRÔLE INTERNE

Ils ne sont attributaires d'aucun plan de souscription ou d'achat d'actions, d'aucune attribution d'actions gratuites, ni d'aucun bon de souscription de parts de créateurs d'entreprise.

Enfin, aucun engagement n'a été pris à leur égard par la Société correspondant à des rémunérations, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la modification ou de la cessation de leurs fonctions.

Modalités particulières de participation des actionnaires à l'Assemblée Générale

Les conditions d'accès aux Assemblées Générales qui pourraient déroger aux conditions fixées par la Loi figurent au Titre VI des statuts sociaux, et particulièrement à l'article 19.

Informations sur la composition du capital social

Le rapport de gestion présenté par le Conseil d'Administration contient des informations suffisantes pour répondre aux obligations de l'article L. 225-100-3 du Code de Commerce relatif aux éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique.

Procédures de contrôle interne et de gestion des risques

I - DÉFINITION ET OBJECTIF DU CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

Pour l'élaboration de ce rapport, le Groupe s'appuie sur les principes énoncés par l'AMF sur "Les dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne" et plus particulièrement dans un document intitulé : "Cadre de référence : Guide de mise en œuvre pour les valeurs moyennes et petites" publié en juillet 2010.

1) La gestion des risques :

La gestion des risques est un dispositif dynamique défini et mis en œuvre par la Société, sous sa responsabilité.

La gestion des risques comprend un ensemble de moyens, de comportements, de procédures et d'actions adaptés aux caractéristiques de la Société et de chaque filiale qui permet aux dirigeants de maintenir les risques à un niveau acceptable pour le Groupe.

Le risque représente la possibilité qu'un événement survienne et dont les conséquences seraient susceptibles d'affecter les personnes, les actifs, l'environnement, les objectifs de la Société ou sa réputation.

L'objectif de la gestion des risques vise à identifier et analyser les principales menaces et opportunités potentielles du Groupe. Elle peut également être un levier de management en contribuant à :

- Créer et préserver la valeur des actifs et la réputation de la Société,
- Sécuriser la prise de décision et les processus du Groupe pour favoriser l'atteinte des objectifs,
- Mobiliser les collaborateurs du Groupe autour d'une vision commune des principaux risques et favoriser la cohérence des actions avec les valeurs du Groupe.

2) Le contrôle interne :

Le contrôle interne est l'ensemble des systèmes de contrôle, établis par la Direction Générale, le management et autres membres du personnel, pour donner une assurance raisonnable sur :

- L'application des instructions et des orientations fixées par la Direction Générale,
- la fiabilité du reporting,
- la conformité aux lois et réglementations en vigueur,
- la sauvegarde des actifs, notamment en assurant le bon fonctionnement des processus internes et l'utilisation efficiente des ressources.

L'objectif général du contrôle interne est de prévenir et de maîtriser les risques résultant de l'activité de la Société et de ses filiales, et les risques d'erreurs ou de fraudes.

Les dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne participent de manière complémentaire à la maîtrise des activités de la Société :

- Le dispositif de gestion des risques vise à identifier et analyser les principaux risques de la Société. Les contrôles à mettre en place relèvent du dispositif de contrôle interne. Ainsi, ce dernier concourt au traitement des risques auxquels sont exposées les activités de la société ;
- De son côté, le dispositif de contrôle interne s'appuie sur le dispositif de gestion des risques pour identifier les principaux risques à maîtriser ;
- En outre, le dispositif de gestion des risques doit lui-même intégrer des contrôles, relevant du dispositif de contrôle interne, destinés à sécuriser son bon fonctionnement.

3) Périmètre et limites :

La gestion des risques et le contrôle interne tels que définis dans ce rapport concernent toutes les entités consolidées au sein du Groupe Installux.

Le contrôle interne en place a été conçu pour les entités afin de s'adapter à l'organisation existante, aux objectifs décidés par le Conseil d'Administration et le Comité de Direction, et à la conformité aux lois et règlements.

Les principes et le dispositif du contrôle interne ont été déployés pour tous les domaines et dans toutes les filiales en tenant compte des spécificités locales et des réglementations en vigueur. Ces principes sont également connus et suivis au niveau des différents services centraux du Groupe.

L'organisation la plus efficiente ne saurait faire disparaître les limites inhérentes à la gestion des risques et au contrôle interne. En effet, les dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne ne peuvent fournir une garantie absolue quant à l'atteinte des objectifs.

Les principales limitations qui puissent être relevées sont les incertitudes du monde extérieur, la part de jugement dans les décisions prises et la conséquence d'une défaillance humaine potentielle ou d'une simple erreur.

De plus, lors de chaque mise en place d'une activité de contrôle, une évaluation du ratio coût/bénéfice est menée, conduisant à une couverture raisonnable des contrôles nécessaires.

RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LES TRAVAUX DU CONSEIL ET LE CONTRÔLE INTERNE

II - ORGANISATION GÉNÉRALE

1) Les acteurs :

- Monsieur Christian CANTY, Président et Directeur Général de la Société Installux, est responsable de la mise en place du contrôle interne au sein du Groupe, des moyens mis en œuvre, et de son suivi ; il est assisté de Monsieur Gérard COSTAILLE, Directeur Général Délégué.
- Le Conseil d'Administration est responsable de l'élaboration des procédures, et doit veiller à leur application.
- En l'absence de Comité d'Audit conformément à l'article 823-20 4° du Code de Commerce qui exempte les sociétés dites "Vamps", c'est la Direction Financière, placée sous l'autorité de Monsieur Sylvain MOYNE, qui est responsable de la fiabilité de l'information financière. Elle doit s'assurer que les procédures de collecte et de contrôle de l'information sont satisfaisantes, et mettre en œuvre les mesures nécessaires à la fiabilité des informations qu'elle communique.
- Le Contrôle de Gestion placé sous l'autorité de Monsieur Sylvain MOYNE réalise des missions de contrôle et d'audit tant dans les domaines financiers qu'opérationnels. Il veille au respect des procédures et met en place des indicateurs pour suivre les principaux risques identifiés. Il peut être amené à faire des recommandations ou des propositions d'amélioration auprès de la Direction Générale ou du Conseil d'Administration.
- La Direction Opérationnelle des filiales, placée selon le cas sous l'autorité de Monsieur Gérard COSTAILLE, de Monsieur Olivier CROS, de Monsieur Sylvain CHARRETIER, de Monsieur Christophe CANTY ou de Monsieur Jean-Luc GIROUD, s'assure de l'application des procédures au sein des filiales.
- La Direction des Systèmes d'information, sous l'autorité de Monsieur Christophe CANTY, contribue à la fiabilité et à l'intégrité des données. Son expertise garantit la fiabilité des matériels et des différents logiciels utilisés dans le Groupe. La mise en place d'indicateurs permet de mieux suivre les risques.
- La politique de gestion des Ressources Humaines instaurée par la Direction Générale contribue au processus de contrôle interne en garantissant une adéquation entre les attentes du Groupe et les connaissances et compétences des personnes recrutées. Elle participe également à la diffusion de l'information auprès du personnel par les instances représentatives ou par le biais de bulletins d'informations.
- Les Commissaires aux comptes ne sont pas, dans le cadre de leur mission, partie prenante des dispositifs de contrôle interne. Ils ont accès aux différents documents et sont informés des travaux d'audit réalisés par le contrôle de gestion dans le cadre de ses missions de contrôle interne. Ils procèdent ponctuellement à des tests de procédure et sont amenés dans le cadre de leur mission à identifier des risques significatifs éventuels. Ils présentent leurs observations à la Direction Générale et au Conseil d'Administration qui engagent des actions correctives.

2) Diffusion d'informations pertinentes et fiables :

Les responsables comptables de chaque société sont en charge de la collecte et du contrôle des informations financières ; ils établissent les comptes sociaux dans le respect des normes comptables en vigueur.

Le responsable de la consolidation veille au respect des règles établies par le Groupe pour le traitement de l'information.

Les comptes sociaux et consolidés sont établis sous la responsabilité de la Direction Financière qui fait appel à des sociétés de Conseil pour la validation des comptes consolidés et l'évolution des normes IFRS.

Différents outils informatiques ou autres permettent une diffusion de l'information auprès des différents acteurs du Groupe en charge de faire appliquer les objectifs fixés par la Direction Générale. Le Contrôle de Gestion dans ses missions de Contrôle Interne s'assure de la fiabilité des informations diffusées.

3) Gestion des risques :

La Direction Générale du Groupe Installux a demandé aux différents acteurs du contrôle interne d'engager un processus de gestion des risques pouvant avoir un impact sur le Groupe.

Ce processus particulier suit une approche en trois étapes selon les activités suivantes :

- l'identification et l'analyse des risques,
- la gestion des risques,
- le suivi des risques.

Cette action devra aboutir à une matrice des risques au sein du Groupe. Les risques majeurs identifiés dans la cartographie des risques sont gérés par le Comité de Direction. Les autres risques continueront à faire l'objet d'un suivi rapproché par les différents acteurs du contrôle interne.

Certains risques font déjà l'objet d'une couverture soit par des processus internes (risques opérationnels par exemple), soit par le biais de polices d'assurance.

III - PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE

1) Principe :

Le contrôle interne est centralisé au niveau de la Direction Financière du Groupe, mais son application et son suivi sont décentralisés auprès des Directions de filiales ou des Directions transverses.

Le Contrôle de gestion dans sa mission de Contrôle interne valide l'application des procédures par les différents acteurs à tous les niveaux.

2) Procédures relatives à l'élaboration de l'information comptable et financière :

Le système d'information repose sur un outil informatique performant, et des procédures simples et fiables.

Un suivi mensuel et l'établissement de comptes semestriels concourent à la fiabilité de l'information financière, et permettent d'apporter les corrections nécessaires rapidement en cas de dérive constatée.

L'établissement des comptes consolidés du Groupe répond aux mêmes règles de contrôle que les comptes sociaux.

3) Autres procédures :

- Procédures d'achats et d'approvisionnements :

Les procédures mettent en permanence l'accent sur le processus d'autorisation et sur la séparation des fonctions.

Pour les achats d'investissement, le Groupe a mis en place une procédure d'approbation depuis la validation de la demande d'investissement jusqu'au règlement de la facture fournisseur.

Pour les autres achats, la procédure de validation repose sur un rapprochement de la facture avec la preuve de la livraison et le tarif négocié avec le fournisseur.

Une attention particulière est portée aux fournisseurs de matières stratégiques pour le Groupe comme l'aluminium ou la sous-traitance de laquage. Le choix stratégique du Groupe Installux d'intégrer en 2010 une unité d'extrusion en complément de l'unité de laquage acquise en 2003, contribue à fiabiliser ses approvisionnements.

RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LES TRAVAUX DU CONSEIL ET LE CONTRÔLE INTERNE

• Procédures de vente :

Les procédures de vente suivent des règles communes pour toutes les filiales du Groupe. Elles sont néanmoins adaptées en fonction des particularités des marchés de chaque société.

Les principes communs couvrent en particulier :

- la validité des prix de vente et des conditions commerciales (processus d'établissement des tarifs, schémas d'autorisation des politiques de prix spécifiques, etc.),
- la gestion des avoirs et la séparation des fonctions,
- le respect des périodes de comptabilisation, la séparation des exercices comptables et les procédures d'arrêt de période,
- la juste valeur des créances clients avec les procédures de calcul des provisions sur clients douteux.

• Procédures logistique et de gestion des stocks :

La gestion des stocks couvre la conservation physique des biens, l'évaluation de ces derniers ainsi que le suivi des flux. Les procédures en place traitent ces différents aspects.

Les instructions transmises par la Direction du Groupe aux services logistiques incluent notamment :

- le contrôle des flux,
- la sécurisation des stocks par le respect des consignes de sécurité pour les actifs du Groupe et les personnels,
- le respect des procédures d'inventaire.

La valorisation des stocks est réalisée conformément aux règles du Groupe décrites en annexe des comptes consolidés.

• Procédures de gestion de la trésorerie :

La gestion de la trésorerie est principalement centralisée au niveau du département trésorerie du Groupe. Les procédures mises en place visent essentiellement à sécuriser la protection physique des moyens de paiement, l'établissement des réconciliations bancaires et la séparation des tâches.

Sur les comptes bancaires des sociétés, les seules signatures autorisées sont celles de leurs représentants légaux et, par délégation, celles de Madame Nicole CANQUERY, Monsieur Christophe CANTY, ainsi que pour un montant limité Monsieur Jean Luc GIROUD et Monsieur Sylvain MOYNE.

4) Activités de contrôle :

Tous les acteurs du contrôle internes et l'ensemble du personnel sont impliqués dans les activités de contrôle et respect des règles et procédures édictées par le Groupe.

Le contrôle de Gestion dans ses missions de contrôle interne procède également à des opérations de contrôle ponctuelles portant notamment sur :

- la validité et l'exhaustivité des opérations et des transactions réalisées sur les différents flux,
- la correcte évaluation et comptabilisation des opérations pour garantir la mise à disposition et la présentation d'une information fiable.

IV - ÉVALUATION DES RISQUES

Le Conseil d'Administration vous a exposé, dans son rapport de gestion, les principaux risques et incertitudes auxquels la Société et ses filiales sont exposées. Au cours de l'année 2011 l'accent a notamment été mis sur :

• Le risque client :

Dans un contexte économique encore difficile, l'effort porté sur

le suivi du risque client et le respect des procédures s'est poursuivi en 2011.

• La sécurité des personnes :

Le travail débuté les années précédentes notamment en collaboration avec le CHSCT s'est poursuivi en 2011.

• Le risque informatique :

La Direction Informatique et toute son équipe sont mobilisées pour garantir au Groupe Installux la protection et l'intégrité des données informatisées grâce notamment à l'utilisation de protections type pare-feu et d'outils de sauvegardes. Des tests sont effectués régulièrement pour contrôler leur efficacité.

• Le risque environnemental :

Chaque responsable de site s'assure que les sociétés chargées de la collecte des déchets issus de leur activité respectent les normes en vigueur dans le pays où elles exercent leur activité et sont habilitées à traiter les produits qui leur sont confiés.

• L'assurance des biens et des risques d'exploitation :

La Direction Générale et la Direction Financière s'assurent régulièrement du niveau de couverture des différents contrats d'assurances.

• Le respect des normes :

La société France Alu Color certifiée QUALICOAT et QUALIMARINE fait l'objet de contrôles réguliers par l'organisme en charge de ce label.

• Les délégations de signatures :

Elles sont du domaine réservé des dirigeants, qui, seuls, peuvent déléguer leur signature.

V - ÉVOLUTIONS RÉCENTES ET PERSPECTIVES

L'année 2011 a été largement consacrée à l'amélioration de nos systèmes d'information. Un audit complet a été commandé auprès d'un cabinet extérieur pour faire le point sur tous nos outils informatiques, tant infrastructure et réseau que logiciels. Ce cabinet doit rendre son rapport dans le courant du 1er semestre 2012. Les premières conclusions montrent d'ores et déjà une bonne maîtrise du risque informatique et une bonne anticipation par la Direction Informatique des évolutions technologiques récentes et futures.

La mise en place d'un ERP adapté aux besoins spécifiques d'une des filiales du Groupe a permis de remettre à plat les procédures et de fiabiliser encore plus les informations traitées.

La refonte de la chaîne logistique initiée en 2010 et qui doit se terminer début 2012, va permettre la mise en place de nouveaux indicateurs qui contribueront à améliorer notre qualité de service client.

L'année 2012 sera consacrée à la mise en place de nouveaux outils de reporting notamment financiers qui permettront d'améliorer encore la fiabilité et les délais de production de l'information financière afin de réagir plus rapidement aux évolutions extérieures.

Approbation du rapport et informations

Le présent rapport a été présenté au Conseil d'Administration et approuvé par ce dernier dans sa séance du 29 mars 2012.

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, ÉTABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ INSTALLUX

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société INSTALLUX S.A. et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de Commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de Commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière ; et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de Commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de Commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de Commerce.

Fait à Lyon, le 25 avril 2012

NOVANCES - DECHANT et Associés
Société de Commissaires aux Comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Lyon
Christophe ALEXANDRE, Représentant légal



MEUNIER et Associés
Société de Commissaires aux Comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Lyon
Patrick VELAY, Représentant légal



COMPTES CONSOLIDÉS
DU GROUPE

GROUPE INSTALLUX - COMPTES CONSOLIDÉS

NORMES IFRS - 31 DÉCEMBRE 2011

COMPTE DE RÉSULTAT

NOTES	En K€	2011	2010
Note 5	CHIFFRE D'AFFAIRES	112 907	102 815
	Achats consommés	- 55 801	- 50 700
	Variation des stocks de produits en cours et de produits finis	511	- 38
Note 6	Charges de personnel	- 19 742	- 18 332
	Charges externes	- 22 876	- 19 991
	Impôts et taxes	- 1 274	- 1 099
	Dotation aux amortissements	- 3 539	- 2 336
Note 8	Dotation nette aux provisions	- 489	- 241
Note 9	Autres produits et charges d'exploitation (1)	- 450	- 255
	RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	9 247	9 825
Note 11	Autres produits et charges opérationnels non courants	- 557	4
	RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	8 690	9 829
	Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	455	454
	Coût de l'endettement financier brut	- 34	- 1
Note 12.1	COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	421	453
Note 12.2	Autres produits et charges financiers	- 9	5
Note 13	Charge d'impôt	- 3 654	- 3 810
	RÉSULTAT NET	5 448	6 477
	. dont part du Groupe	5 454	6 610
	. dont part des intérêts minoritaires	- 7	- 133
Note 14	Résultat par action (part du Groupe)	17,97	21,78
Note 14	Résultat dilué par action (part du Groupe)	17,97	21,78

Il n'y a pas eu d'activité abandonnée sur la période, ni de filiale mise en équivalence.

(1) *Essentiellement pertes sur créances irrécouvrables (hors effet des dotations et reprises sur provisions).*

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

En K€	2011	2010
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ (REPORT)	5 448	6 477
Autres éléments de résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres :		
. Ecart de conversion	16	114
RÉSULTAT NET GLOBAL	5 464	6 591
. dont part du Groupe	5 469	6 707
. dont part des intérêts minoritaires	- 5	- 117

GROUPE INSTALLUX - COMPTES CONSOLIDÉS

NORMES IFRS - 31 DÉCEMBRE 2011

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

ACTIF

NOTES	En K€	2011	2010
Note 15.1	Ecart d'acquisition	632	632
Note 15.3	Immobilisations incorporelles	540	85
Note 15.4	Immobilisations corporelles	17 566	14 734
Note 15.5	Actifs financiers non courants	687	682
Note 15.6	Autres actifs non courants	92	92
Note 25	Impôts différés actifs nets	400	293
	TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	19 916	16 517
Note 16.1	Stocks	18 266	15 778
Note 16.2	Clients	19 651	18 871
	Créances d'impôt sur les sociétés	447	104
Note 16.4	Autres actifs courants	1 699	2 395
Note 17	Trésorerie et équivalents de trésorerie	16 883	20 326
	TOTAL DES ACTIFS COURANTS	56 945	57 474
	TOTAL ACTIF	76 861	73 991

PASSIF

NOTES	En K€	2011	2010
Note 18	Capital	4 856	4 856
	Prime de fusion	877	877
	Réserves et résultats consolidés	49 622	46 581
	Capitaux propres - Part du Groupe	55 355	52 314
	Intérêts minoritaires	67	73
	CAPITAUX PROPRES	55 422	52 387
Note 21.2	Dettes financières non courantes	5	9
Note 19	Engagements au titre des pensions et retraites	820	626
Note 20.1	Provisions non courantes		33
Note 25	Impôts différés passifs nets		
	PASSIFS NON COURANTS	825	668
Note 21.2	Dettes financières courantes	2 754	114
	Dettes fournisseurs	11 492	14 705
Note 20.2	Provisions courantes	44	51
	Dettes d'impôt sur les sociétés	510	638
Note 22	Autres passifs courants	5 815	5 428
	PASSIFS COURANTS	20 614	20 936
	TOTAL PASSIF	76 861	73 991

GROUPE INSTALLUX - COMPTES CONSOLIDÉS

NORMES IFRS - 31 DÉCEMBRE 2011

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE NETTE

NOTES	En K€	2011	2010
	Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)	5 448	6 477
Note 12.1	Amortissements et provisions (hors actif circulant)	4 249	3 009
	Plus ou moins-values de cessions	29	42
	Coût de l'endettement financier net (excédent)	- 421	- 454
	Charge d'impôt (y compris impôts différés)	3 654	3 810
	Autres	- 94	
	Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	12 865	12 884
Note 16.1	Impôts versés	- 3 761	- 3 685
	Variation des stocks	- 2 487	- 220
Note 16.2	Variation du poste clients	- 661	- 159
	Variation du poste fournisseurs	- 3 454	657
	Variation des autres actifs et passifs courants	455	281
	Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	- 9 907	- 3 126
	FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ	2 958	9 758
Note 15.2	Acquisition d'immobilisations	- 7 078	- 4 975
	Cession d'immobilisations	42	122
	Incidence des variations de périmètre		- 99
	FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	- 7 036	- 4 952
	Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	- 2 428	- 2 428
	Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		- 57
	Souscription d'emprunts		
	Remboursement d'emprunts	- 4	- 4
	Intérêts financiers nets versés (excédent)	421	454
	FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	- 2 011	- 2 035
	Incidence des variations de cours des devises	6	71
	VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	- 6 083	2 842

Note 17	TRÉSORERIE NETTE AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	20 216	17 374
Note 17	TRÉSORERIE NETTE DE CLÔTURE	14 133	20 216

La variation de la trésorerie de - 6 083 K€ provient essentiellement :

- des postes stocks et fournisseurs, en lien avec le développement de la société Installux Extrusión Services (cf note 1.1) : le Groupe extrudant désormais lui-même une partie de ses profils aluminium, les dettes envers les extrudeurs sont en net recul, tandis que le bilan fait apparaître pour la première fois un stock de billettes d'aluminium brut significatif,
- des investissements significatifs de l'exercice, comprenant 1 448 K€ de civières (matériel de stockage et de manutention appelé à remplacer progressivement les fardeaux en vue d'économies logistiques).

GRUPE INSTALLUX - COMPTES CONSOLIDÉS

NORMES IFRS - 31 DÉCEMBRE 2011

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

NOTES	En K€	Capital	Prime de fusion	Ecart de conversion	Réserves et résultats consolidés	Total part Groupe	Minoritaires	Total
	CAPITAUX PROPRES AU 01/01/2010	4 856	877	- 44	42 346	48 035	246	48 281
	Résultat net global			98	6 610	6 707	- 117	6 591
	Dividendes				- 2 428	- 2 428	- 57	- 2 485
	CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2010	4 856	877	53	46 528	52 314	73	52 387
	Résultat net global			14	5 454	5 469	- 5	5 464
	Dividendes				- 2 428	- 2 428		- 2 428
	CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2011	4 856	877	68	49 554	55 355	67	55 422

Le total des réserves distribuables de la société mère représente 38 978 K€ des réserves du Groupe (hors résultat de la période) au 31/12/2011 contre 35 907 K€ au 31/12/2010.

Le montant du dividende qui sera proposé lors de l'Assemblée Générale est de 8,00 € par action, soit un montant total de 2 428 K€, comme au titre de l'exercice précédent.

NOTES ANNEXES

L'ensemble des informations données ci-après est exprimé en milliers d'euros, sauf indication contraire.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011. Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 29 mars 2012. Ces comptes seront

soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires du 14 juin 2012.

Installux est une société anonyme de droit français, située à Saint-Bonnet-de-Mure, et cotée sur le segment Eurolist C. L'activité du Groupe par métier est décrite note 2.6.

NOTE 1 – FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

1.1 - Faits marquants de la période

Après une phase de tests réalisés fin 2010 sur la presse acquise à Barcelone par la société Installux Extrusión Services (IES), la production a réellement démarré en janvier 2011, puis s'est intensifiée en mai 2011, avec le recrutement d'une deuxième équipe de production.

La société IES produisant essentiellement pour le Groupe, la plupart de ses transactions sont neutralisées en consolidation. Ses éléments bilanciers impactent cependant de manière significative les comptes consolidés (cf. note concernant le tableau des flux de trésorerie nette et note 3 relative à l'information sectorielle).

Les tests de dépréciation effectués ont conduit à déprécier en 2011 les immobilisations de Roche Habitat à hauteur de 593 K€ (cf. notes 15.3 et 15.4).

1.2 - Modifications apportées aux comptes antérieurement publiés

Aucune modification n'a été apportée aux comptes antérieurement publiés.

1.3 - Événements postérieurs

Il n'y a pas d'événement postérieur susceptible d'avoir un impact significatif sur les comptes 2011.

NOTE 2 - PRINCIPES DE CONSOLIDATION ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

2.1 - Référentiel comptable

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe Installux au 31 décembre 2011 ont été établis en appliquant le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne au 31 décembre 2011 (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm). L'impact des normes, amendements et interprétations d'application obligatoire en 2011 est le suivant :

- l'application de la norme IAS 24R sur l'information concernant les parties liées n'a pas conduit à apporter de modifications significatives à l'annexe ;
- les autres normes, amendements et interprétations n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes, ou sont non applicables.

Le Groupe Installux a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne avant la date de clôture, et qui entrent en vigueur postérieurement à cette date. La norme IAS 19R sur les avantages du personnel sera d'application obligatoire à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2013, de manière rétroactive, et se traduira par des changements importants dans le mode de comptabilisation des engagements de retraite. Ainsi, notamment, les écarts actuariels seront constatés en autres éléments du résultat global, alors qu'ils sont constatés en résultat net consolidé à ce jour. Pour information, les écarts actuariels (charges) se sont élevés à 91 K€ en 2011 et 321 K€ en 2010. Le groupe n'anticipe pas, compte tenu de l'analyse en cours, d'impact significatif sur ses capitaux propres dans les autres cas (et notamment les nouvelles normes liées à la consolidation (IFRS 10, 11 et 12, IAS 27R et 28R)).

Le Groupe n'a pas utilisé de principes comptables contraires aux normes IFRS d'application obligatoire en

2011 et non encore adoptées au niveau européen. Il ne s'attend pas à ce que les normes, amendements et interprétations, publiés par l'IASB, mais non encore approuvés au niveau européen, aient une incidence significative sur ses états financiers.

2.2 - Règles générales de présentation des états de synthèse

L'état de la situation financière est présenté selon le critère de distinction "courant / non courant" défini par la norme IAS 1. Ainsi, les provisions pour risques, les dettes financières et les actifs financiers sont ventilés entre la part à plus d'un an en "non courant" et la part à moins d'un an en "courant".

Le compte de résultat consolidé est présenté par nature, selon le modèle proposé par le Conseil National de la Comptabilité (CNC) dans sa recommandation n°2009-R-03. Le Groupe met notamment en évidence un résultat opérationnel courant, déterminé selon les recommandations du CNC.

Le Groupe applique la méthode indirecte de présentation des flux de trésorerie, selon le format préconisé par le Conseil National de la Comptabilité (CNC) dans sa recommandation n°2009-R-03.

2.3 - Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Le contrôle exclusif est le pouvoir, direct ou indirect, de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer les avantages de ses activités. Il est présumé lorsque le Groupe détient plus de 50 % des droits de vote de l'entreprise contrôlée.

GRUPE INSTALLUX - COMPTES CONSOLIDÉS

NORMES IFRS - 31 DÉCEMBRE 2011

Les trois SCI propriétaires de l'immobilier d'exploitation ne sont pas incluses dans le périmètre de consolidation car il n'existe aucun engagement du Groupe envers ces sociétés, le parc immobilier ayant été acquis au moyen de financements bancaires assortis de cautions externes.

Les informations chiffrées concernant les SCI sont données note 28.2.

Toutes les sociétés du périmètre de consolidation sont contrôlées exclusivement par la société Installux directement ou indirectement, et sont donc consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister.

Les soldes, transactions, provisions et résultats réalisés entre sociétés du Groupe sont éliminés en consolidation.

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation est donnée en note 3.1.

2.4 - Date de clôture

Toutes les sociétés du Groupe clôturent leurs comptes au 31 décembre, date d'établissement des comptes consolidés du Groupe.

2.5 - Estimations de la direction

L'établissement des comptes consolidés implique que la direction procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur la valeur comptable de certains actifs, passifs, produits, charges, ainsi que sur les informations données en annexe.

Les estimations et hypothèses font l'objet de révisions régulières, et au minimum à chaque clôture d'exercice. Elles peuvent varier si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent, ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les principales estimations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur les hypothèses retenues pour le calcul de la valorisation des écarts d'acquisition, des tests de dépréciation, des provisions (provisions pour clients douteux, provisions pour engagements de retraite, provisions pour risques, etc.), et de l'activation des impôts différés.

La crise financière et économique accroît les difficultés d'évaluation et d'estimation de certains actifs et passifs, et les aléas sur les évolutions des activités. Les estimations faites par la direction ont été effectuées en fonction des éléments dont elle disposait à la date de clôture, après prise en compte des événements postérieurs à la clôture, conformément à la norme IAS 10.

2.6 - Information sectorielle

L'analyse des critères prévus par la norme IFRS 8, relative à l'information sectorielle, a conduit à l'identification des secteurs d'activité suivants :

- l'activité bâtiment et amélioration de l'habitat,
- l'activité produits habitat prêts à la pose,

- l'activité aménagement d'espaces,
- l'activité traitement de surface,
- l'activité extrusion aluminium.

En effet, cette segmentation correspond bien à celle retenue par l'organe de direction du groupe pour suivre les performances du groupe dans les reportings internes réguliers. L'analyse effectuée à la clôture n'a pas conduit à modifier cette segmentation sur les exercices présentés.

La répartition des entités juridiques par secteurs opérationnels est donnée en note 3, et les informations sectorielles sont données en note 4.

2.7 - Méthodes de conversion en devises

Conversion des transactions libellées en devises

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change de la transaction. Les écarts entre le cours de change à l'origine et le cours de règlement sont constatés en résultat.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis à la clôture de l'exercice au taux de change en vigueur à cette date. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits au compte de résultat. Les écarts de change constatés sur les créances et dettes inter-compagnies sont maintenus en résultat en consolidation.

Les écarts de change sont rattachés au compte de résultat à la rubrique correspondante du résultat opérationnel, s'ils se rattachent à des opérations commerciales (achats, ventes,...) et en coût de l'endettement financier, s'ils se rattachent à des placements ou à des dettes financières.

Le Groupe n'a pas mis en place d'instruments de couverture de change, compte tenu de l'exposition non significative au risque de change.

Conversion des états financiers des sociétés étrangères

La monnaie de fonctionnement des filiales étrangères du Groupe correspond à la monnaie locale en vigueur.

Le Groupe n'a pas de filiales situées dans un pays hyperinflationniste.

La conversion des comptes des filiales étrangères, dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro, s'effectue de la manière suivante :

- tous les éléments d'actif et de passif (hors composantes des capitaux propres) sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice,
- les composantes des capitaux propres sont converties au cours historique,
- l'ensemble des produits et des charges est converti au cours moyen de la période,
- les variations des écarts de conversion constatées sur les capitaux propres d'ouverture et sur le résultat de l'exercice sont inscrites en autres éléments du résultat global et sont présentées distinctement dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés. La réserve de conversion est constatée en résultat lors de la cession de la filiale,
- les écarts d'acquisition liés à l'acquisition d'une société étrangère sont libellés dans la devise de la filiale,
- lorsqu'une filiale étrangère distribue des dividendes, l'élimination de ces derniers se fait au taux du jour de la dis-

GROUPE INSTALLUX - COMPTES CONSOLIDÉS

NORMES IFRS - 31 DÉCEMBRE 2011

tribution. La contrepartie avec les réserves consolidées accumulées les exercices précédents est constatée en autres éléments du résultat global.

2.8 - Ecarts d'acquisition

Les fonds de commerce acquis et non identifiables séparément selon les critères de la norme IAS 38 sont traités comme des écarts d'acquisition.

En application de la norme IFRS 1, les goodwill et fonds commerciaux ont été figés pour leur montant net existant au 1^{er} janvier 2004. Les amortissements cumulés à cette date ont été compensés avec les valeurs brutes.

Les principes présentés ci-dessous sont ceux définis par la norme IFRS 3 révisée, applicable de manière obligatoire pour les acquisitions réalisées à compter du 1^{er} janvier 2010.

Les regroupements d'entreprises intervenus depuis le 1^{er} janvier 2010 sont comptabilisés en utilisant la méthode de l'acquisition. Cette méthode implique l'évaluation des actifs et des passifs des sociétés acquises par le Groupe à leur juste valeur, en conformité avec les règles prévues par la norme IFRS 3. Dans le cas d'une prise de contrôle, la différence entre le coût d'acquisition des titres, et la quote-part acquise de la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition, est comptabilisée en écarts d'acquisition. La détermination des justes valeurs et des écarts d'acquisition est finalisée dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition. Dans ce délai, les écarts d'acquisition sont présentés en en-cours. Les modifications intervenues après cette date sont constatées en résultat, y compris les impôts différés actifs.

Le coût de l'acquisition correspond au montant de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie, actualisé le cas échéant en cas d'impact significatif, majoré des ajustements de prix considérés comme probables et pouvant être mesurés de façon fiable. Il n'intègre pas les coûts externes directement attribuables à l'acquisition, constatés immédiatement en charges.

Les écarts d'acquisition sont rattachés à une unité génératrice de trésorerie lors de l'acquisition, en fonction des synergies attendues par le Groupe.

Les écarts d'acquisition négatifs sont comptabilisés immédiatement en résultat.

Le Groupe évalue les intérêts minoritaires lors d'une prise de contrôle soit à leur juste valeur (méthode du goodwill complet), soit sur la base de leur quote-part dans l'actif net de la société acquise (méthode du goodwill partiel). L'option est prise pour chaque acquisition.

En cas d'acquisition de minoritaires après la prise de contrôle, la différence entre le prix payé et la quote-part de capitaux propres acquise est constatée directement en réserves consolidées. De même, en cas de cession sans perte du contrôle, l'impact est constaté directement en réserves consolidées.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils font l'objet de tests de dépréciation chaque année selon les principes généraux définis dans la note 2.13. Les dépréciations constatées ne peuvent être reprises en résultat avant la cession de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle le goodwill est rattaché.

2.9 - Réévaluation

Le Groupe n'a pas opté pour la réévaluation des actifs incorporels et corporels.

2.10 - Immobilisations incorporelles

2.10.1. Frais de recherche et développement (autres que les dépenses de logiciels)

Le Groupe n'engage aucun frais de recherche.

Les frais de développement, s'ils sont significatifs, sont immobilisés lorsque les 6 critères définis par la norme IAS 38 sont respectés : faisabilité technique, intention d'achever, utiliser ou vendre, capacité à utiliser ou à vendre, avantages économiques probables, disponibilité des ressources et capacité à évaluer de manière fiable les dépenses liées au projet.

2.10.2. Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constatées au coût d'acquisition, frais accessoires inclus. Les immobilisations incorporelles sont toutes à durée de vie définie et, par conséquent, amorties sur la durée d'utilité attendue, de manière linéaire.

Elles sont essentiellement constituées de logiciels, amortis linéairement sur une durée comprise entre 1 et 10 ans, selon qu'il s'agisse de logiciels de bureautique ou d'exploitation. Seules les dépenses de développement internes et externes liées aux phases d'analyse organique, de programmation, tests, jeux d'essai et de documentation destinée à l'utilisateur sont immobilisées, lorsque les critères définis par la norme IAS 38 sont respectés. Les projets informatiques sont amortis à compter de la date de mise en service des différents lots.

2.11 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations figurent dans l'état de la situation financière à leur coût d'acquisition, majoré des frais accessoires et des autres coûts directement attribuables à l'actif.

Les immobilisations corporelles sont ventilées en composants, lorsque les différences de durée d'utilisation attendue entre les composants et la structure principale peuvent être déterminées dès l'origine de manière fiable, et lorsque le montant correspondant est supérieur au seuil de matérialité déterminé par le Groupe.

La mise en œuvre de la norme IAS 23 n'a pas conduit à activer de frais d'emprunts, en l'absence d'emprunts significatifs, et/ou d'actifs éligibles.

Les immobilisations corporelles sont à durée de vie définie, à l'exception des terrains.

La base amortissable des immobilisations corporelles est constituée par la valeur brute, les valeurs résiduelles étant non déterminables ou non significatives. Un amortissement est constaté selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation attendue par le Groupe.

Les principales durées d'utilisation sont les suivantes :

- Matériel et outillage : 5 à 15 ans
- Matériel de stockage : 10 à 20 ans
- Matériel de manutention : 7 à 15 ans
- Agencements divers : 10 à 20 ans
- Présentoirs : 5 ans

- Show room : 3 ans
- Matériel de transport : 4 ans
- Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- Matériel informatique : 3 à 7 ans
- Mobilier : 5 à 15 ans

Les modalités d'amortissement sont révisées chaque année. Les modifications sont constatées de manière prospective, lorsque l'impact est significatif.

Le lancement de nouvelles gammes de produits avait conduit à réduire les durées d'amortissement des outils clients liés aux gammes devant être remplacées. Fin 2009, il a été décidé de différer l'arrêt de ces gammes à l'horizon fin 2011 et les durées d'amortissement ont été ajustées en conséquence, ce qui a généré un report de charge d'amortissement de l'exercice 2009 sur les exercices 2010 et 2011 respectivement de 256 K€ et 242 K€.

Une dépréciation est constatée, le cas échéant, lorsque la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable (cf. note 2.13).

Le Groupe ne détient pas d'immeuble de placement.

2.12 - Contrats de location

Les contrats de location sont immobilisés lorsqu'ils sont qualifiés de location-financement, c'est à dire lorsqu'ils ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des biens loués.

La qualification d'un contrat s'apprécie au regard des critères définis par la norme IAS 17 (ex : transfert automatique de propriété, existence d'une option d'achat intéressante...). Les contrats de location-financement ne sont retraités que lorsque l'impact est significatif. Ils sont constatés à l'actif et amortis selon les règles applicables à la nature du bien, la contrepartie étant constatée en dettes financières. Les charges de loyers sont ventilées entre la part liée au remboursement de l'emprunt, constatée en diminution de la dette, et la part liée aux frais financiers, reclassée en coût de l'endettement financier net.

Les contrats de location simple ne sont pas retraités à l'actif. Les charges de loyers sont maintenues en charges opérationnelles.

2.13 - Tests de dépréciation

Des tests de dépréciation sont réalisés chaque année, pour tous les actifs non amortis (actifs à durée de vie indéfinie) et pour les actifs amortis lorsqu'il existe des indices de perte de valeur. Les actifs à durée de vie indéfinie concernent uniquement les écarts d'acquisition et les terrains.

L'analyse des dépréciations est réalisée en fonction des actifs testés, soit au niveau des actifs individuels, soit au niveau des unités génératrices de trésorerie (plus petit groupe identifiable d'actifs générant des entrées de flux largement indépendants de ceux générés par les autres groupes). Les UGT correspondent aux entités juridiques ; la décomposition en UGT est cohérente avec l'information sectorielle. Il existe à ce jour 8 UGT. Les goodwill sont testés au niveau le plus fin de suivi par la direction, qui correspond aux entités juridiques.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur recouvrable de l'actif ou du groupe d'actif est inférieure à sa valeur comptable. La valeur recouvrable est égale à la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des frais de cession lorsqu'elle peut être mesurée de manière fiable et la valeur d'utilité. En pratique, les tests sont réalisés à ce jour par rapport à la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, attendus de l'utilisation continue des actifs et de leur sortie à la fin de l'utilisation prévue par l'entreprise. Elle ne prend pas en compte l'impact de la structure financière, les investissements de croissance, ni les restructurations non engagées.

Les dépréciations constatées sur une unité génératrice de trésorerie sont imputées en priorité sur les écarts d'acquisition, puis sur la valeur des autres composants de l'unité, dans la limite de leur valeur recouvrable, lorsque celle-ci peut être déterminée de manière fiable. Les dépréciations viennent modifier les bases amortissables, lorsque l'impact est significatif.

Les dépréciations sur les goodwill sont irréversibles, sauf en cas de cession.

Les principaux paramètres retenus sont indiqués ci-dessous :

- les prévisions sont réalisées par la direction sur les années 2012 à 2014. Elles sont ensuite projetées à partir des flux 2014 sur les années 2015 et 2016 avec un taux de croissance de 1 % par an, comme en 2010,
- les flux liés à l'horizon explicite des années 2012 à 2016 sont actualisés à un taux compris entre 11,1 % et 14,3 % en 2011, contre 11,3 % à 14,5 % en 2010. Le taux d'actualisation est calculé en retenant un taux sans risque (taux des OAT), une prime de risque marché, un coefficient bêta et une prime de risque spécifique, qui peut varier selon les UGT en fonction des risques spécifiques identifiés. Le taux prend en compte un effet d'impôt. La prise en compte d'un taux avant impôt conduirait à un résultat similaire,
- la valeur terminale est déterminée en appliquant au flux prévisionnel de l'exercice 2016 le même taux d'actualisation que celui retenu pour les flux explicites et un taux de croissance à l'infini, compris selon les UGT entre 0,5 % et 1,5 %,
- comme en 2010, une prime de risque spécifique complémentaire est appliquée à l'UGT Roche Habitat, pour tenir compte de la spécificité de son activité et de sa situation, ce qui porte le taux d'actualisation à 14,3 % (contre 14,5 % en 2010). De même, le taux de croissance à l'infini retenu pour cette UGT est de 0,5 %, contre 1 % pour les autres UGT.

Des tests sont effectués pour apprécier la sensibilité des valeurs déterminées à la variation de certaines hypothèses actuarielles (taux d'actualisation et taux de croissance à l'infini).

Les tests de dépréciation effectués au titre des exercices précédents avaient conduit à déprécier en totalité la valeur nette de l'écart d'acquisition de Roche Habitat, soit 475 K€, ainsi que la valeur nette comptable de ses actifs non courants à hauteur de 310 K€.

Les tests de dépréciation pour 2011 ont conduit à constater une dépréciation complémentaire sur la valeur nette

comptable des immobilisations de Roche Habitat à hauteur de 593 K€, soit 14 K€ sur les immobilisations incorporelles et 579 K€ sur les immobilisations corporelles. La dépréciation cumulée relative à l'UGT Roche Habitat sur les actifs non courants s'élève donc à 903 K€ au 31 décembre 2011 (sur un total de 1 589 K€ avant dépréciation).

Comme en 2010, les immobilisations corporelles de l'UGT Installux Gulf sont intégralement dépréciées pour tenir compte des risques liés à l'instabilité politique à Bahreïn (provision de 197 K€ au 31 décembre 2011, contre 229 K€ au 31 décembre 2010). Il n'existe pas d'écart d'acquisition affecté à cette UGT.

Les mouvements de dépréciation sont comptabilisés selon le cas en résultat opérationnel, ou en autres produits et charges opérationnels non courants lorsque les critères d'affectation à cette rubrique sont respectés (cf. note 2.24).

2.14 - Actifs financiers non courants

Les actifs financiers sont constitués essentiellement de dépôts et cautionnements considérés comme des actifs constatés selon la méthode du coût (cf. note 2.21 sur les instruments financiers).

Une dépréciation est constatée, lorsque les flux de trésorerie attendus sont inférieurs à la valeur comptable.

2.15 - Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Les stocks sont essentiellement constitués de marchandises et de matières premières.

Le coût d'acquisition est calculé selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré, ou du dernier prix d'achat pour la société France Alu Color.

Une dépréciation est constatée le cas échéant en tenant notamment compte des perspectives de vente pour les produits destinés à être vendus, de l'obsolescence ou du taux de rotation pour les références non destinées à être vendues en l'état.

2.16 - Créances clients, autres actifs financiers courants et règles de constatation du chiffre d'affaires

Les créances commerciales sont enregistrées initialement à leur juste valeur, qui en pratique est proche de leur valeur nominale.

Une dépréciation est constatée lorsque les flux de règlement attendus estimés à la clôture sont inférieurs à la valeur comptable. L'analyse du risque tient compte de critères tels que l'ancienneté de la créance, l'existence d'un litige, la situation financière du client, ou l'existence de couverture. Les taux de provision retenus sont de 100 % pour les clients en liquidation judiciaire, de 50 à 100 % pour les clients en redressement judiciaire, et de 20 à 100 % pour les clients en contentieux. Les critères de dépréciation n'ont pas été modifiés sur les exercices présentés. Les provisions sont constatées sur la part des créances non garanties (une garantie COFACE a été mise en place il y a plusieurs années sur les créances étrangères).

Le chiffre d'affaires est constaté lorsque l'essentiel des risques et avantages est transféré au client, lorsque le montant des revenus et des coûts associés peuvent être

déterminés de manière fiable, et que les avantages économiques associés à la transaction iront au Groupe.

Les créances cédées dans le cadre de transactions de financement (ex : escompte en valeur) pour lesquelles le Groupe conserve un risque, sont maintenues en créances (cf. note 16.2).

2.17 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie comprend essentiellement des soldes bancaires et des valeurs mobilières de placement offrant une grande liquidité, une volatilité faible, dont la date d'échéance est généralement inférieure à 3 mois lors de leur acquisition (ou, en cas d'échéance initiale supérieure à 3 mois, susceptibles d'être résiliés sans indemnité significative) et présentant un risque de perte de valeur marginal. Ils comprennent essentiellement des fonds monétaires en euros, des comptes à terme, des certificats de dépôt négociables et des comptes courants créditeurs avec la société Financière CCE répondant à la définition de trésorerie.

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont constatées en produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie.

2.18 - Avantages accordés au personnel

Avantages à court terme

- Les avantages à court terme (salaires, charges sociales, congés payés,...) sont constatés en charges de l'exercice au cours duquel les services sont rendus par le personnel. Les sommes non payées à la clôture de l'exercice figurent en autres passifs courants.

Avantages postérieurs à l'emploi

- Régimes à cotisations définies : ils correspondent aux régimes de retraite légale et complémentaire. L'obligation du Groupe est limitée au versement de cotisations. Ces cotisations sont constatées en charges de l'exercice au cours duquel les services sont rendus par le personnel. Les sommes non payées à la clôture de l'exercice figurent en autres passifs courants.

- Régimes à prestations définies : les risques actuariels incombent au Groupe. Ils correspondent aux engagements de fin de carrière définis par les conventions collectives. L'engagement est calculé en retenant l'hypothèse d'un départ à l'initiative des salariés, selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte d'hypothèses actuarielles (taux de mortalité, taux de turn over, taux d'actualisation et taux d'augmentation de salaire). Le détail des hypothèses actuarielles retenues est communiqué en note 19.

Le Groupe a opté pour la comptabilisation immédiate en résultat des écarts actuariels.

L'engagement est constaté dans l'état de la situation financière en passif non courant, pour le montant de l'engagement total, éventuellement ajusté du coût des services passés différés (en cas de modification importante du régime). Il n'existe pas de coûts différés à ce jour.

Le groupe n'externalise pas la gestion et le financement des indemnités de départ à la retraite auprès d'un fonds extérieur.

La charge de l'exercice est constatée intégralement au compte de résultat en charge opérationnelle, la ventilation de la charge entre ses différentes composantes est donnée en annexe (coût des services rendus, coût financier, indemnités versées, écarts actuariels,...).

Autres avantages à long terme

Il n'y a pas d'autres avantages à long terme, l'intéressement et la participation des salariés étant versés l'année suivante, à un fonds extérieur en ce qui concerne les sommes bloquées.

Les obligations du Groupe dans le cadre du DIF (droit individuel à la formation), sont considérées comme des passifs éventuels, en l'absence de surcoûts significatifs identifiés. Les droits acquis sont donnés pour information en note 20.3.

Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail (exemple : indemnité de licenciement) sont comptabilisées dès la mise en œuvre d'une procédure.

2.19 - Provisions (hors engagement de retraite), actifs et passifs éventuels

Une provision doit être comptabilisée si le Groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, existant indépendamment d'actions futures du Groupe, s'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les provisions comprennent essentiellement les provisions pour litiges, qui sont liées à des litiges commerciaux ou prud'homaux. Elles sont déterminées au cas par cas en fonction du risque estimé.

Les provisions sont ventilées entre passif courant et passif non courant en fonction de l'échéance attendue et selon le montant. Les provisions dont l'échéance est à plus d'un an sont actualisées si l'impact est significatif.

Aucune provision pour restructuration n'a été constatée par le Groupe au 31 décembre 2011.

Il n'existe pas d'actifs et passifs éventuels sur l'exercice clos au 31 décembre 2011, en dehors du DIF (cf. notes 2.18 et 20.3).

2.20 - Imposition sur les bénéficiaires

Impôts exigibles

L'impôt exigible est celui calculé pour chacune des entités selon les règles fiscales leur étant applicables.

Il n'y a pas d'intégration fiscale au sein du Groupe.

Les impôts exigibles sont présentés distinctement en passifs courants.

Il n'existe pas de crédit d'impôt recherche.

Impôts différés

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en fonction des derniers taux d'impôt en vigueur à la date de clôture de chaque exercice, applicables à la période de reversement attendue. Ils ne sont pas actualisés.

Les impôts différés sont comptabilisés sur l'ensemble des différences temporelles entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs consolidés, à l'exception de celles liées aux écarts d'acquisition, et aux bénéfices non distribués des sociétés consolidées (sauf lorsque la distribution est prévisible). Les différences correspondent à des retraitements de consolidation, ou à des réintégrations / déductions fiscales temporaires.

Les actifs d'impôts différés relatifs aux déficits fiscaux reportables ne sont comptabilisés que dans la mesure où ils pourront être imputés sur des impôts différés passifs, ou sur des résultats futurs, déterminés en fonction des prévisions disponibles, lorsque celles-ci peuvent être estimées de manière fiable.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés par entité fiscale, quelle que soit leur échéance, dès lors que l'entité fiscale a le droit de procéder à la compensation de ses actifs et passifs d'impôts exigibles, et que les actifs et passifs d'impôts différés concernés sont prélevés par la même administration fiscale.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont comptabilisés en actifs et passifs non courants.

Les impôts différés calculés sur des éléments directement enregistrés en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres.

La répartition entre impôt différé et impôt exigible est donnée en note 13.2.

Conformément à l'option donnée dans le communiqué du CNC du 14 janvier 2010, et dans l'attente d'une position de l'ANC, la CVAE (Contribution assise sur la Valeur Ajoutée des Entreprises) et la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) sont présentées en charges opérationnelles, et non en impôt sur les sociétés. Par conséquent, aucun calcul d'impôt différé n'a été effectué.

2.21 - Instruments financiers

Les instruments financiers sont constitués des actifs financiers, des passifs financiers, et des dérivés.

Le Groupe n'a pas recours à des instruments dérivés.

Les règles de comptabilisation et d'évaluation des instruments financiers sont déterminées par rapport à la classification suivante, qui ne correspond pas à des rubriques identifiées de l'état de la situation financière :

- Actifs et passifs constatés au coût : cette rubrique correspond aux créances clients, aux dettes fournisseurs, aux dépôts et cautionnements et autres créances et dettes commerciales. Ces actifs et passifs financiers sont comptabilisés à l'origine à la juste valeur, qui en pratique est proche de la valeur nominale. Ils sont évalués à la clôture à leur valeur comptable, ajustée le cas échéant de dépréciations en cas de perte de valeur. Les règles détaillées d'évaluation ont été présentées ci-dessus dans des notes spécifiques.

- Actifs et passifs constatés au coût amorti pour les prêts et les dettes. La juste valeur à l'origine est proche de la valeur nominale. Ces instruments sont évalués à la clôture au coût d'origine, diminué des amortissements en capital déterminés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, et ajustés le cas échéant de dépréciations en cas de perte de

valeur. La valeur nette comptable à la clôture de l'exercice est proche de la juste valeur.

• Actifs désignés en tant que "juste valeur par le résultat" : ils comprennent uniquement les valeurs mobilières de placement telles que SICAV ou FCP, qui font l'objet de valeurs liquidatives régulièrement. Ces actifs sont valorisés à leur juste valeur à la date de clôture, les écarts de juste valeur étant constatés en résultat.

Il n'existe pas d'actifs détenus jusqu'à l'échéance et d'actifs disponibles à la vente.

Un tableau comparatif des justes valeurs des actifs par rapport à leur valeur comptable est donné en note 23.

Il n'a pas été effectué de reclassements d'actifs financiers en 2011 et 2010 entre les différentes catégories présentées ci-dessus.

Conformément à l'amendement d'IFRS 7, les instruments financiers sont présentés en 3 catégories, selon une hiérarchie de méthodes de détermination de la juste valeur.

2.22 - Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constaté selon les règles définies à la note 2.16 ci-dessus. Il comprend le résultat de change lié aux ventes. Les escomptes pour paiement comptant sont présentés en diminution du chiffre d'affaires.

Les produits constatés dans les comptes individuels qui ne sont pas la contrepartie d'une prestation réalisée vis-à-vis des tiers (production immobilisée, transferts de charges,...), sont présentés en diminution des charges correspondantes.

2.23 - Autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits et charges d'exploitation comprennent :

- les pertes (ou gains) sur créances irrécouvrables,
- les produits et charges divers de gestion,
- les résultats de cession des outils clients.

2.24 - Autres produits et charges opérationnels non courants

Les autres produits et charges opérationnels non courants correspondent à des produits et charges inhabituels, peu fréquents et de montant significatif, tels que :

- les résultats de cession des actifs à caractère non courant, à l'exception des outils clients,
- les dépréciations des écarts d'acquisition, des immobilisations corporelles et incorporelles répondant à cette définition,
- le résultat de cession des sociétés consolidées,
- les coûts nets liés à des restructurations.

2.25 - Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers

Le coût de l'endettement financier net comprend le coût de l'endettement financier brut (intérêts sur emprunts, sur contrats de location-financement, etc,...), diminué des produits de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Les autres produits et charges financiers sont principalement constitués des gains et pertes de change sur comptes courants intra-groupe.

2.26 - Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net "part du Groupe" par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Il n'existe pas d'instruments dilutifs.

2.27 - Tableau des flux de trésorerie

Le Groupe applique la méthode indirecte de présentation des flux de trésorerie, selon une présentation proche du modèle proposé par le CNC dans sa recommandation 2004-R-02. Les flux de trésorerie de l'exercice sont ventilés entre les flux générés par l'activité, par les opérations d'investissement et par les opérations de financement.

Le tableau des flux de trésorerie est établi notamment à partir des règles suivantes :

- la trésorerie est une trésorerie nette de la trésorerie passive et des comptes courants répondant à la définition de la trésorerie,
- les plus et moins-values sont présentées pour leur montant net d'impôt, lorsque la société constate un impôt,
- les provisions sur actifs circulants sont constatées au niveau de la variation des flux d'exploitation du besoin en fonds de roulement, et sont rattachées aux postes d'actifs correspondants (stocks, clients, autres créances),
- la variation du poste "fournisseurs d'immobilisations" vient en déduction des acquisitions d'immobilisations. De même, la variation des créances sur cessions d'immobilisations vient en déduction du prix de cession des immobilisations,
- l'incidence des variations de périmètre est présentée pour un montant net dans les flux d'investissement. Elle correspond au prix effectivement payé au cours de l'exercice, ajusté de la trésorerie active / passive acquise,
- les flux liés aux intérêts versés et reçus sont classés en flux générés par l'activité.

GROUPE INSTALLUX - COMPTES CONSOLIDÉS

NORMES IFRS - 31 DÉCEMBRE 2011

NOTE 3 - PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

3.1 - Sociétés consolidées :

Le périmètre du Groupe, ventilé par secteur opérationnel, est présenté dans le tableau ci-dessous :

Sociétés	N° Siret	Activité	Pays	% d'intérêt au 31/12/2011	% d'intérêt au 31/12/2010
BÂTIMENT ET AMÉLIORATION DE L'HABITAT					
SA Installux (société mère)	963 500 905 00038	Profilés et composants aluminium	France	100	100
SA Installux Trading Export (I.T.E.) (1)		Activité de trading	Suisse	100	100
Installux Gulf (filiale à 51 % d'I.T.E.) (1)		Offre Groupe	Bahreïn	51	51
PRODUITS HABITAT PRÊTS A LA POSE					
SAS Roche Habitat	955 509 112 00061	Produits habitat prêts à la pose	France	100	100
AMÉNAGEMENT D'ESPACES					
SAS Sofadi-Tiaso	659 835 433 00031	Agencement/Cloisons	France	100	100
TRAITEMENT DE SURFACE					
SAS France Alu Color	351 500 368 00011	Traitement de surface	France	100	100
EXTRUSION ALUMINIUM					
SL Installux Extrusión Services		Extrusion aluminium	Espagne	100	100
DIVERS					
Sarl I.M.G.	399 401 868 00019	Management	France	100	100

(1) Par simplification, les Sociétés I.T.E. et Installux Gulf ont été affectées au secteur Bâtiment et amélioration de l'habitat.

Les % de contrôle sont identiques aux % d'intérêt.

Toutes les sociétés sont consolidées par intégration globale.

3.2 - Evolution du périmètre :

Aucune évolution du périmètre n'est intervenue au cours de l'exercice 2011.

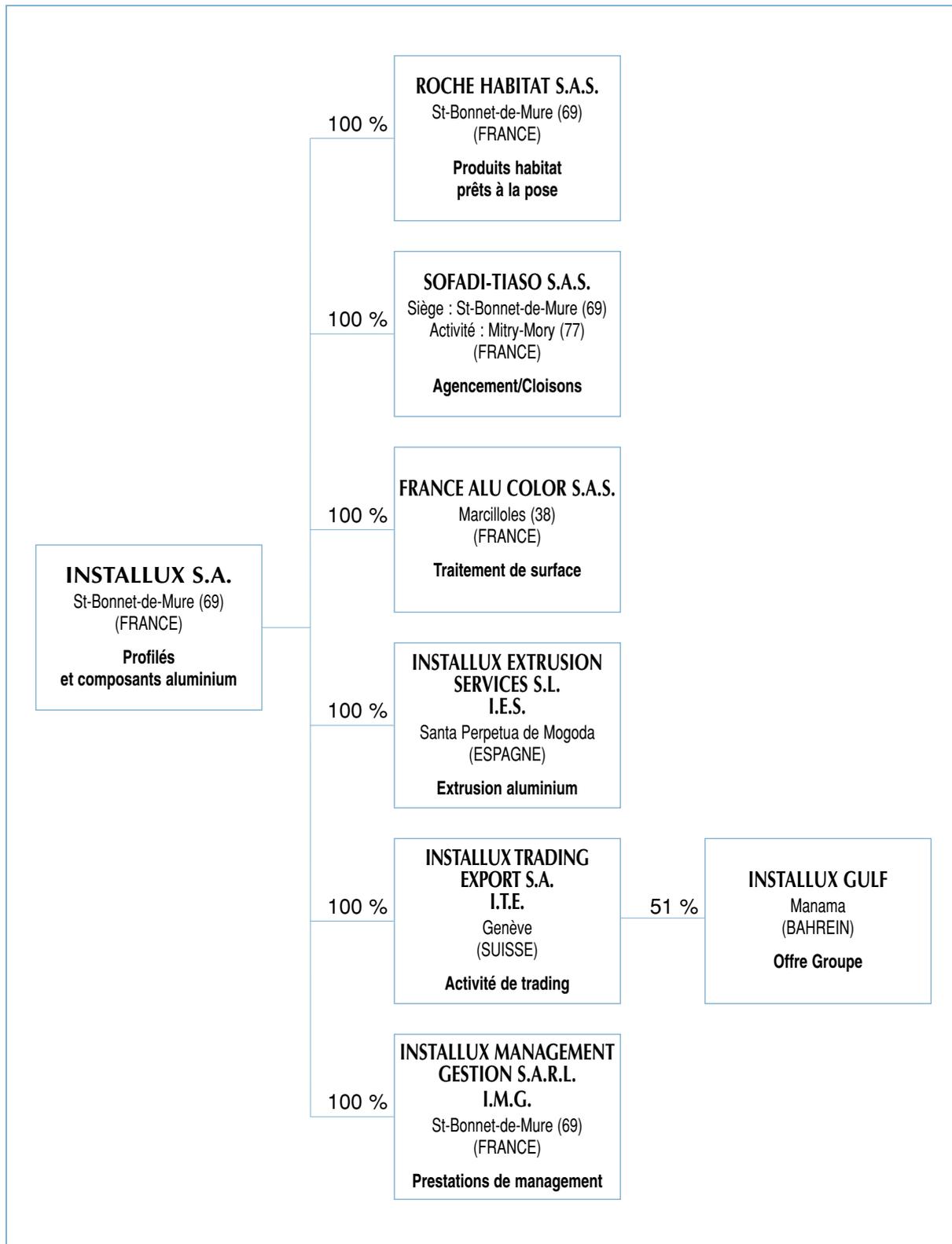
3.3 - Engagement de rachat accordé aux minoritaires :

Il n'existe aucun engagement de cette nature dans le Groupe.

GRUPE INSTALLUX - COMPTES CONSOLIDÉS

NORMES IFRS - 31 DÉCEMBRE 2011

3.4 - Organigramme :



GROUPE INSTALLUX - COMPTES CONSOLIDÉS

NORMES IFRS - 31 DÉCEMBRE 2011

NOTE 4 - INFORMATION SECTORIELLE

2011	Bâtiment Amélioration habitat	Produits habitat prêts à la pose	Aménagement d'espaces	Traitement de surface (2)	Extrusion aluminium (3)	Eliminations et divers	Consolidé
CHIFFRE D'AFFAIRES	83 106	8 201	15 710	13 843	10 719	- 18 671	112 907
Dont revenus externes	81 711	8 134	15 682	5 413	1 641	327	112 907
Dont revenus internes (entre secteurs)	1 395	67	28	8 430	9 078	- 18 998	
RÉSULTAT SECTORIEL (1)	7 160	- 766	1 251	1 856	- 314	59	9 247
Autres produits et charges opérationnels non courants						- 557	- 557
Produits financiers nets						412	412
Impôts						- 3 654	- 3 654
RÉSULTAT NET							5 448

Actifs sectoriels	59 136	3 788	15 184	9 741	6 551	- 17 538	76 861
Passifs sectoriels	25 521	1 421	1 357	2 972	7 819	- 17 651	21 439
INVESTISSEMENTS (HORS FINANCIERS)	4 228	462	302	825	1 609	25	7 451

Dotation aux amortissements	- 2 000	- 232	- 162	- 769	- 371	- 5	- 3 539
Charges calculées hors amortissements	- 392	- 227	89				- 530

2010	Bâtiment Amélioration habitat	Produits habitat prêts à la pose	Aménagement d'espaces	Traitement de surface (2)	Extrusion aluminium (3)	Eliminations et divers	Consolidé
CHIFFRE D'AFFAIRES	78 000	7 978	13 458	11 961	65	- 8 647	102 815
Dont revenus externes	76 884	7 796	13 452	4 328	45	310	102 815
Dont revenus internes (entre secteurs)	1 115	182	6	7 632	20	- 8 956	
RÉSULTAT SECTORIEL (1)	9 271	- 384	821	1 007	- 851	- 40	9 825
Autres produits et charges opérationnels non courants						4	4
Produits financiers nets						458	458
Impôts						- 3 810	- 3 810
RÉSULTAT NET							6 477

Actifs sectoriels	57 218	4 198	14 535	8 091	2 613	- 12 664	73 991
Passifs sectoriels	25 443	1 218	1 623	2 589	3 465	- 12 735	21 604
INVESTISSEMENTS (HORS FINANCIERS)	2 633	145	103	438	1 748		5 068

Dotation aux amortissements	- 1 137	- 220	- 164	- 725	- 90		- 2 336
Charges calculées hors amortissements	- 273	- 4	24				- 253

(1) Résultat opérationnel courant

(2) Le client Installux représente 60 % du chiffre d'affaires du secteur en 2011 et 63 % en 2010.

(3) Le client Installux représente 77 % du chiffre d'affaires du secteur en 2011 et 31 % en 2010.

GROUPE INSTALLUX - COMPTES CONSOLIDÉS

NORMES IFRS - 31 DÉCEMBRE 2011

NOTE 5 - CHIFFRE D'AFFAIRES

	2011	2010
France : Ventes	104 001	94 309
Produits accessoires	3 484	3 258
TOTAL FRANCE	107 485	97 567
Export : Ventes	5 172	5 008
Produits accessoires	250	240
TOTAL EXPORT	5 422	5 248
TOTAL	112 907	102 815

NOTE 6 - CHARGES DE PERSONNEL

	2011	2010
Avantages à court terme (salaires, participation, intéressement)	- 13 774	- 12 744
Avantages à court terme (charges sociales) (1)	- 5 189	- 4 427
Autres avantages accordés au personnel	- 585	- 755
Indemnités de fin de carrière (2)	- 194	- 407
TOTAL	- 19 742	- 18 332

(1) Les régimes de retraite sont à cotisations définies.

(2) Correspondant aux montants versés au titre des engagements de fin de carrière, augmentés de la dotation nette aux provisions pour indemnités de fin de carrière : dotation nette de 194 K€ en 2011 et de 403 K€ en 2010 (cf. note 19).

NOTE 7 - FRAIS D'ÉTUDES, DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Le total des frais constatés s'est élevé à 1 064 K€ en 2011 et 1 105 K€ en 2010.

La part engagée dans la phase de développement des projets identifiés remplissant l'ensemble des critères énoncés dans la note 2.10.1 ne représente pas un montant significatif susceptible d'être activé au titre des frais de développement (hors dépenses de logiciels).

NOTE 8 - DOTATION NETTE AUX PROVISIONS

	2011	2010
Actifs courants	- 530	- 253
Risques et charges	40	12
TOTAL	- 489	- 241

La variation de la provision pour engagement de retraite est comptabilisée en frais de personnel (cf. note 6).

GROUPE INSTALLUX - COMPTES CONSOLIDÉS

NORMES IFRS - 31 DÉCEMBRE 2011

NOTE 9 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

	2011	2010
Pertes sur créances irrécouvrables nettes des rentrées sur créances amorties	- 452	- 205
Résultat net sur immobilisations corporelles cédées ou mises au rebut (essentiellement outils clients)	- 29	21
Indemnités versées		- 108
Autres	31	37
TOTAL	- 450	- 255

NOTE 10 - COÛT NET DES CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES

	2011	2010
Pertes sur créances irrécouvrables nettes des rentrées sur créances amorties	- 452	- 205
Dotation provision clients douteux	- 853	- 639
Reprise provision clients douteux	695	334
TOTAL	- 610	- 510

L'impact net des clients douteux (dotation nette majorée des créances irrécouvrables) constaté en résultat représente 0,54 % du chiffre d'affaires en 2011, contre 0,50 % en 2010.

NOTE 11 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS NON COURANTS

	2011	2010
Dotation provision pour dépréciation des immobilisations de l'UGT Roche Habitat	- 593	- 51
Dotation / reprise provision pour dépréciation des immobilisations corporelles de l'UGT Installux Gulf	36	- 231
Indemnité nette sur litige		359
Impact de la sortie de Métalès Extrusion France du périmètre		- 73
TOTAL	- 557	4

NOTE 12 - COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

12.1 - Coût de l'endettement financier net :

Le coût de l'endettement financier net est négatif (produit net) et s'élève à 421 K€ en 2011, contre 453 K€ en 2010. Ce poste comprend principalement les produits de comptes à terme et certificats de dépôt négociables, ainsi que les produits nets sur cessions de VMP.

12.2 Autres produits et charges financiers :

Ce poste ne comprend aucun élément significatif.

GROUPE INSTALLUX - COMPTES CONSOLIDÉS

NORMES IFRS - 31 DÉCEMBRE 2011

NOTE 13 - CHARGE D'IMPÔT

13.1 - Taux d'impôt :

Le taux d'impôt retenu pour le calcul des impôts différés de 33,33 % en 2011 est identique à 2010.

La société Installux Gulf n'est pas soumise à l'impôt.

Les variations de taux sont constatées en résultat.

13.2 - Détail de l'impôt comptabilisé :

	2011	2010
Impôt social	- 3 761	- 3 685
Impôt différé	107	- 125
TOTAL	- 3 654	- 3 810

13.3 - Rapprochement impôt théorique / impôt réel :

	2011		2010	
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	9 101		10 286	
Impôt théorique calculé selon le taux normal applicable en France	- 3 034	- 33,33 %	- 3 429	-33,33 %
ECARTS				
Charges non déductibles et produits non imposables	- 239	- 2,63 %	106	1,03 %
Crédit d'impôt	19	0,21 %	18	0,18 %
Pertes fiscales non utilisées ou non activées	- 141	- 1,55 %	- 363	- 3,53 %
Différences permanentes	- 198	- 2,17 %	- 17	- 0,17 %
Différences de taux d'impôt	- 61	- 0,67 %	- 126	- 1,22 %
IMPÔT CONSTATÉ	- 3 654	- 40,14 %	- 3 810	- 37,04 %

Les pertes fiscales non activées concernent les sociétés Roche Habitat et Installux Extrusión Services (cf. note 25).

NOTE 14 - RÉSULTAT PAR ACTION

	2011	2010
Résultat net consolidé part du Groupe	5 454	6 610
Nombre d'actions ordinaires	303 500	303 500
Résultat net par action (€)	17,97	21,78

Le résultat de base est identique au résultat dilué par action, car il n'existe pas d'instrument dilutif.

GROUPE INSTALLUX - COMPTES CONSOLIDÉS

NORMES IFRS - 31 DÉCEMBRE 2011

NOTE 15 - ACTIFS NON COURANTS

15.1 - Écarts d'acquisition

UGT	2011	2010
Sofadi-Tiaso (1)	583	583
Installux (ex. Installux Services) (2)	49	49
Roche Habitat (3)	475	475
VALEUR BRUTE	1 107	1 107
Roche Habitat	- 475	- 475
DÉPRÉCIATION	- 475	- 475
VALEUR NETTE	632	632

(1) Secteur "Aménagement d'espaces".

(2) Secteur "Bâtiment / Amélioration de l'habitat".

(3) Secteur "Produits habitat prêts à la pose".

En dehors de l'écart d'acquisition de l'UGT Roche Habitat, déprécié à 100 % depuis 2009, l'application des tests de dépréciation et des tests de sensibilité tels que définis note 2.13 n'a pas mis en évidence de scénarios probables susceptibles de conduire à une dépréciation.

15.2 - Acquisitions de l'exercice

	2011	2010
Actifs incorporels	496	48
Actifs corporels	6 954	5 020
Actifs financiers non courants	7	4
Variation des dettes fournisseurs d'immobilisations et divers	- 380	- 97
TOTAL	7 078	4 975

15.3 - Immobilisations incorporelles

	2010	Acquisitions/ dotations	Cessions/ reprises	Variations de change	Autres mouvements	2011
Concessions, brevets, licences (1)	1 395	165		1	56	1 618
Autres immobilisations incorporelles	3					3
Immobilisations en cours		331				331
VALEUR BRUTE	1 399	496		1	56	1 952
Concessions, brevets, licences	- 1 310	- 98		- 1		- 1 409
Autres immobilisations incorporelles	- 3					- 3
AMORTISSEMENT	- 1 313	- 98		- 1		- 1 412
VALEUR NETTE	85					540

(1) Essentiellement des logiciels.

Les acquisitions et cessions en 2010 s'élevaient respectivement à 48 K€ et 361 K€.

Les immobilisations en cours correspondent essentiellement à un logiciel de gestion de production (ERP), dont la mise en service devrait intervenir au cours du 1^{er} trimestre 2012.

La mise en œuvre des tests de dépréciation a conduit à déprécier les actifs incorporels de Roche Habitat à hauteur de 14 K€.

GROUPE INSTALLUX - COMPTES CONSOLIDÉS

NORMES IFRS - 31 DÉCEMBRE 2011

15.4 - Immobilisations corporelles

	2010	Acquisitions/ dotations	Cessions/ reprises	Variations de change	Autres mouvements	2011
Terrains et agencements	162					162
Constructions	190	16				206
Installations techniques	22 241	6 356	- 200	6	137	28 539
Installations techniques en location financement	852					852
Autres immobilisations corporelles	5 017	570	- 215	9	35	5 415
Avances et acomptes		12			- 29	- 17
Immobilisations en cours	228				- 199	29
VALEUR BRUTE	28 691	6 954	- 416	15	- 56	35 188
Terrains et agencements	- 8	- 89				- 98
Constructions	- 8	- 93				- 100
Installations techniques	- 11 094	- 3 110	174	- 6		- 14 036
Installations techniques en location financement	- 640	- 41				- 681
Autres immobilisations corporelles	- 2 207	- 700	208	- 8		- 2 707
AMORTISSEMENT ET DÉPRÉCIATION (a)	- 13 957	- 4 033	382	- 14		- 17 622
VALEUR NETTE	14 734					17 566

(a) dont dépréciations :

Roche Habitat	- 310	- 579				- 889
Installux Gulf	- 229		36	- 4		- 197
TOTAL	- 539	- 579	36	- 4		- 1 086

Les acquisitions et cessions en 2010 s'élevaient respectivement à 5 020 K€ et 308 K€.

Il n'existe pas d'actifs corporels donnés en garantie, ni loués en crédit-bail.

Roche Habitat :

Comme indiqué en note 2.13, la mise en œuvre des tests de dépréciation a conduit à constater une provision cumulée sur les immobilisations corporelles de Roche Habitat de 310 K€ à fin 2010. La dotation constatée s'élève à 579 K€ en 2011, contre 51 K€ en 2010. Les dotations correspondantes apparaissent en autres produits et charges opérationnels non courants (cf. note 11). En tenant compte de ces provisions, la valeur nette comptable des immobilisations corporelles de Roche Habitat s'élève à 318 K€ au 31 décembre 2011, contre 986 K€ au 31 décembre 2010.

Une hausse du taux d'actualisation de 0,5 point aurait un impact sur la valeur recouvrable de l'UGT de - 85 K€.

Une diminution du taux de croissance à l'infini de 0,5 point aurait un impact sur la valeur recouvrable de l'UGT de - 44 K€.

Installux Gulf :

Les immobilisations corporelles d'Installux Gulf sont dépréciées à 100 % (cf. note 2.13).

15.5 - Actifs financiers non courants

	2010	Acquisitions/ dotations	Cessions/ reprises	2011
Dépôts et cautionnements	682	7	- 2	687
VALEUR BRUTE	682	7	- 2	687
PROVISION				
VALEUR NETTE	682			687

Il n'y a pas d'impact de variations de change sur la période.

Les acquisitions et cessions en 2010 s'élevaient respectivement à 4 K€ et 30 K€.

GROUPE INSTALLUX - COMPTES CONSOLIDÉS

NORMES IFRS - 31 DÉCEMBRE 2011

15.6 - Autres actifs non courants

	2010	Acquisitions/ dotations	Cessions/ reprises	2011
Créances fiscales IS (carry back)	92			92
VALEUR BRUTE	92			92
PROVISION				
VALEUR NETTE	92			92

Si la créance de carry back de la société Roche Habitat ne peut pas être imputée sur l'impôt sur les sociétés des prochains exercices, elle donnera lieu à un remboursement en 2015. Pour information, l'impact de l'actualisation est considéré comme non significatif.

15.7 - Ventilation des actifs par devise

L'essentiel des actifs se situe dans la zone Euro. L'impact des devises est peu significatif par rapport au total de l'actif non courant.

NOTE 16 - ACTIFS COURANTS

16.1 - Stocks

	2011	2010
Marchandises	14 433	13 313
Matières premières	3 550	2 322
En-cours	195	70
Produits finis	728	343
VALEUR BRUTE	18 906	16 047
PROVISION	- 640	- 269
VALEUR NETTE	18 266	15 778

L'analyse des stocks réalisée selon les principes définis en note 2.15 a conduit à constater une dépréciation de 640 K€ au 31 décembre 2011 (417 K€ sur le stock de marchandises et 223 K€ sur le stock de matières premières).

En tenant compte de l'incidence des variations des cours des devises, la hausse de la valeur nette des stocks s'établit à 2 487 K€.

16.2 - Clients

	2011	2010
Valeur brute	20 740	19 799
Provision clients douteux (cf. principes définis en note 2.16)	- 1 090	- 929
VALEUR NETTE	19 651	18 871

Les effets portés en compte et non échus (escompte en valeur) ont été reclassés en clients pour un montant de 4 630 K€ en 2011 et 817 K€ en 2010.

L'impact net des clients douteux (dotation nette majorée des créances irrécouvrables) constaté en résultat est donné en note 10.

En tenant compte des avances reçues sur commandes et de l'incidence des variations des cours des devises, la hausse de la valeur nette des créances clients s'établit à 661 K€.

GROUPE INSTALLUX - COMPTES CONSOLIDÉS

NORMES IFRS - 31 DÉCEMBRE 2011

16.3 - Créances échues non provisionnées

	2011	2010
Échéance dépassée :		
- de 60 jours	1 607	2 016
+ de 60 jours	838	686
TOTAL	2 444	2 702
Soit en % du poste clients	12,4 %	14,3 %
Dont non provisionnées du fait de garantie	320	349

La majorité des créances non garanties échues depuis plus de 60 jours a une échéance dépassée depuis moins de six mois.

16.4 - Autres actifs courants

	2011	2010
Avances et acomptes versés sur commandes		68
Créances fiscales et sociales	907	953
Charges constatées d'avance	645	346
Débiteurs divers	147	1 029
VALEUR NETTE	1 699	2 395

Toutes les échéances sont inférieures à un an, et aucun autre actif courant n'a fait l'objet d'une dépréciation. Il n'existe pas d'autres actifs courants significatifs échus non provisionnés.

Aucune créance n'a été donnée en garantie, ni ne fait l'objet d'un accord de compensation avec une dette.

En 2010, les débiteurs divers étaient essentiellement constitués d'une indemnité à recevoir liée à l'abandon d'un projet.

NOTE 17 - TRÉSORERIE

	2011	2010
Valeurs mobilières de placement (essentiellement SICAV en euros)		2 961
Autres placements (DAT et CDN)	15 173	15 000
Comptes courants bancaires et disponibilités	1 711	2 365
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	16 883	20 326
Concours bancaires créditeurs		- 110
Comptes courants créditeurs (cf. note 28.3)	- 2 750	
TRÉSORERIE CRÉDITRICE (1)	- 2 750	- 110
TRÉSORERIE NETTE	14 133	20 216

(1) La trésorerie créditrice est constatée dans l'état de la situation financière en "Dettes financières courantes".

Aucun élément de trésorerie n'a été donné en garantie vis-à-vis des tiers.

Les variations de juste valeur au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010 ne sont pas significatives, compte tenu d'un mouvement d'achat/revente effectué en fin d'année.

GROUPE INSTALLUX - COMPTES CONSOLIDÉS

NORMES IFRS - 31 DÉCEMBRE 2011

NOTE 18 - CAPITAL

18.1 - Nombre d'actions

	2011	2010
Valeur du capital (en €)	4 856 000	4 856 000
Nombre d'actions ordinaires	303 500	303 500
Valeur nominale (en €)	16	16

18.2 - Objectif, politique et procédure de gestion

Le Groupe Installux n'est soumis à aucune contrainte légale ou contractuelle concernant son capital social.

Le suivi des capitaux propres est effectué par le Groupe à partir des mêmes composantes que celles des capitaux propres consolidés.

Aucun objectif, ni politique, ni procédure de gestion du capital n'est envisagé par le Groupe. L'arbitrage entre financement sur fonds propres et financement externe est effectué en fonction des opérations réalisées.

Il n'existe pas de contrat de liquidité sur les exercices présentés.

La société n'a plus d'actions d'autocontrôle depuis fin 2009.

NOTE 19 - ENGAGEMENTS AU TITRE DES PENSIONS ET RETRAITES

	2011	2010
ENGAGEMENT NET À L'OUVERTURE	626	223
Coût des services rendus	75	62
Coût financier	27	23
Indemnités versées (y compris charges sociales)		- 3
Écarts actuariels	91	321
ENGAGEMENT NET À LA CLÔTURE	820	626

Les ouvriers dépendant de la convention collective du bâtiment sont exclus du calcul de la provision pour engagement de retraite depuis 2007. Le versement de leur indemnité de fin de carrière est en effet assuré par la caisse de retraite PROBTP qui collecte les cotisations de retraite complémentaire du Groupe Installux.

Le calcul de l'engagement a été effectué en tenant compte des hypothèses actuarielles suivantes : taux d'actualisation (4,3 %, idem 2010), taux de revalorisation des salaires (2 %, idem 2010), taux de turn-over, taux de mortalité (table INSEE "tableau 68"), et un âge de départ à la retraite à 65 ans.

Les écarts actuariels sont constatés directement en résultat. Le montant significatif de ces écarts en 2010 s'expliquait par la mise à jour des taux d'actualisation et de turn-over, suite à une analyse interne.

Une variation de 1 point du taux d'actualisation aurait un impact de 15 % sur la provision.

Le calcul de la provision est fait charges sociales comprises.

GROUPE INSTALLUX - COMPTES CONSOLIDÉS

NORMES IFRS - 31 DÉCEMBRE 2011

NOTE 20 - PROVISIONS NON COURANTES ET COURANTES

20.1 - Provisions non courantes

	2010	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Ecart de conversion	Autres mouvements	2011
Provision pour impôt	33		- 13	- 20			
TOTAL	33		- 13	- 20			

Les mouvements de provisions sont intégralement constatés dans le résultat courant.

20.2 - Provisions courantes

	2010	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Ecart de conversion	Autres mouvements	2011
Provision pour litiges	51	10	- 3	- 15			44
TOTAL	51	10	- 3	- 15			44

Les mouvements de provisions sont intégralement constatés dans le résultat courant.

20.3 - Actifs et passifs éventuels

Pour information, le nombre d'heures susceptibles de faire l'objet d'une demande dans le cadre du Droit Individuel à la Formation (DIF) s'élève à 40 582 heures en 2011 contre 39 012 heures en 2010.

En dehors du DIF, il n'existe aucun actif et passif éventuel significatif à la clôture de l'exercice.

NOTE 21 - EXCÉDENT FINANCIER NET

21.1 - Variation

	2010	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Autres mouvements	2011
Dettes financières bancaires	- 12		3			- 9
Concours bancaires créditeurs (1)	- 110		110			
Comptes courants créditeurs (2)		- 2 750				- 2 750
ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	- 123	- 2 750	114			- 2 759
Trésorerie et équivalents de trésorerie (1)	20 326		- 3 443			16 883
EXCÉDENT FINANCIER NET	20 204	- 2 750	- 3 329			14 124

(1) Cf. note 17. - (2) Cf. note 28.3.

21.2 - Échéancier de l'endettement financier

	- d'1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 5 ans	+ de 5 ans	Total
Dettes financières bancaires	- 4	- 4	- 1			- 9
Comptes courants créditeurs	- 2 750					- 2 750
ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	- 2 754	- 4	- 1			- 2 759
(courant)			- 5	(non courant)		

21.3 - Endettement financier par devise à l'origine

	Euros	Francs suisses	Dinars bahrainis	Total
Dettes financières bancaires			- 9	- 9
Comptes courants créditeurs	- 2 750			- 2 750
ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	- 2 750		- 9	- 2 759

GROUPE INSTALLUX - COMPTES CONSOLIDÉS

NORMES IFRS - 31 DÉCEMBRE 2011

NOTE 22 - AUTRES PASSIFS COURANTS

	2011	2010
Avances et acomptes reçus sur commande	232	149
Dettes fiscales et sociales (hors impôt)	5 484	5 142
Créditeurs divers	99	137
Produits constatés d'avance		1
VALEUR NETTE	5 815	5 428

L'ensemble des autres passifs courants est à moins d'un an.

NOTE 23 - INSTRUMENTS FINANCIERS

La norme IAS 39 définit des catégories financières dont l'affectation détermine le traitement comptable, mais qui ne correspondent pas à des postes spécifiques de l'état de la situation financière. Le tableau ci-dessous permet de faire le lien entre les actifs et les passifs financiers, les postes de l'état de la situation financière et leur traitement comptable.

Le Groupe n'a pas mis en place de contrat portant sur des dérivés.

	Désignation des instruments financiers	2011		2010	
		Valeur nette comptable	Juste valeur (2)	Valeur nette comptable	Juste valeur (2)
ACTIFS					
Actifs financiers non courants	E	687	687	682	682
Créances clients	E	19 651	19 651	18 871	18 871
Autres actifs courants (1)	E	147	147	1 096	1 096
Trésorerie et équivalents de trésorerie	B	16 883	16 883	20 326	20 326
PASSIFS					
Dettes financières courantes et non courantes	D ou E	2 759	2 759	123	123
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	E	11 492	11 492	14 705	14 705
Autres passifs courants (1)	E	331	331	286	286

(1) Hors comptes de régularisation et créances et dettes fiscales et sociales.

(2) La valeur nette comptable des actifs et passifs évalués au coût ou au coût amorti est proche de leur juste valeur.

- A : actifs disponibles à la vente (non applicables sur les exercices présentés),
B : actifs à la juste valeur par le résultat,
C : actifs détenus jusqu'à l'échéance, évalués au coût amorti (non applicables sur les exercices présentés),
D : actifs émis par le Groupe, évalués au coût amorti,
E : autres actifs financiers, évalués au coût.

L'impact des dépréciations et des variations de juste valeur a été donné dans les notes annexes supra liées aux postes concernés.

Ventilation des instruments financiers selon une hiérarchie en 3 catégories de méthodes de détermination de la juste valeur, conformément à l'amendement d'IFRS 7 (cf. annexe 2.21) :

- Niveau 1 - prix cotés sur un marché actif et assimilés : valeurs mobilières de placement.
- Niveau 2 - données autres que les prix ou cours cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour les instruments financiers, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix) : autres placements de trésorerie (certificats de dépôts et dépôts à terme).
- Niveau 3 - données relatives aux instruments financiers non basées sur des données observables de marché : néant.

NOTE 24 - EXPOSITION ET GESTION DES RISQUES

24.1 - Gestion du risque de taux

Le Groupe Installux n'ayant pas d'endettement significatif (cf. note 21), le risque de taux porte uniquement sur la rémunération des excédents de trésorerie. Pour limiter ce risque, le Groupe partage ses placements financiers entre des comptes à terme rémunérés à taux fixe et des Sicav de trésorerie rémunérées aux conditions du marché. Une variation instantanée de 1 point du taux de rémunération des placements financiers aurait un impact de 163 K€ sur le résultat consolidé avant impôt, soit 2 %.

24.2 - Gestion du risque de liquidité

Le risque de liquidité du Groupe Installux est maîtrisé par une trésorerie excédentaire et une activité régulière tout au long de l'année. Roche Habitat est la seule société soumise à une activité saisonnière. Sa part dans la trésorerie du Groupe est peu significative.

Ainsi, les échéances ne sont pas ventilées pour la part à moins d'un an.

24.3 - Gestion du risque de contrepartie

Le Groupe Installux est son propre assureur du risque client sur la zone Euro. Pour maîtriser ce risque, le Groupe a diversifié son portefeuille clients et a mis en place un suivi quotidien de l'encours clients. Seuls 5 clients atteignent individuellement 1 % du chiffre d'affaires global du Groupe. Ils représentent au total moins de 10 % de ce chiffre d'affaires.

Afin de sécuriser ses approvisionnements en matières premières, le Groupe a intégré l'activité extrusion.

24.4 - Gestion du risque de marché

Risque action :

Il n'y a aucun risque action.

Risque de change :

Le Groupe Installux réalise l'essentiel de son activité en zone Euro et est donc peu sensible aux variations de change. Les impacts sont essentiellement dus à sa filiale Installux Gulf, dont la devise est indexée sur le Dollar US. Une variation instantanée de 10 % du BHD serait sans impact significatif sur les comptes.

Pour information, le résultat de change net constaté en 2011 en résultat s'élève à -19 K€ contre -59 K€ en 2010. Il porte essentiellement sur le chiffre d'affaires et les comptes courants intra-groupe.

Les actifs et passifs en devises à la clôture de l'exercice ne sont pas significatifs.

Risque lié aux cours des matières premières :

En 2011, les billettes et les profils aluminium ont représenté 49 % des achats consommés. Pour couvrir ce risque et limiter l'impact des variations du cours de l'aluminium, le Groupe négocie des contrats d'approvisionnement auprès de ses fournisseurs, fixant le prix d'achat pour un volume et une durée déterminée. Le Groupe ne prend aucune position spéculative sur le cours des métaux.

Au jour de l'arrêté des comptes 2011, les prix d'achat d'aluminium du Groupe sont fixés pour environ 79 % du volume prévisionnel 2012. A titre d'illustration, l'impact d'une variation instantanée de 10 % du cours de l'aluminium en 2011, sur la base d'une couverture de 79 %, aurait été de 6 % sur le résultat opérationnel courant et sur le résultat consolidé avant impôt.

NOTE 25 - IMPÔTS DIFFÉRÉS

	2011	2010
Différences temporaires fiscales / comptables	389	360
Eliminations intra-groupe	- 211	- 210
Engagements de retraite	273	209
Locations financières	- 55	- 69
Autres impôts différés	4	3
TOTAL	400	293
Dont impôts différés actifs nets	400	293
Dont impôts différés passifs nets		

Comme indiqué en note 2.20, les impôts différés sont présentés pour leur montant net par entité fiscale.

Les impôts différés non constatés sont liés aux déficits reportables. Ils s'élèvent en cumul à 615 K€ au 31 décembre 2011 (224 K€ pour Roche Habitat et 391 K€ pour Installux Extrusión Services), contre 474 K€ au 31 décembre 2010 (221 K€ pour Roche Habitat et 253 K€ pour Installux Extrusión Services).

Le Groupe n'est pas intégré fiscalement.

GROUPE INSTALLUX - COMPTES CONSOLIDÉS

NORMES IFRS - 31 DÉCEMBRE 2011

NOTE 26 - EFFECTIFS MOYENS

	2011	2010
Ouvriers	224	200
Employés - Techniciens - Agents de maîtrise	160	154
Cadres	80	78
EFFECTIFS SALARIÉS	465	432
Personnel mis à disposition du Groupe	39	28
EFFECTIFS TOTAUX	503	461

NOTE 27 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

A - Engagements hors bilan liés au périmètre du groupe consolidé

(engagements de rachat d'actions,...) :

Non applicable.

B - Engagements hors bilan liés au financement du Groupe :

Engagements liés aux dettes financières : non applicable. L'endettement financier est non significatif (cf. note 21) et l'es-compte en valeur a été reclassé en clients et en moins des disponibilités (cf. note 16.2).

Engagements liés aux instruments dérivés : non applicable.

C- Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles du Groupe :

Les loyers immobiliers restant à payer sur la durée des baux en cours s'élèvent à 6 324 K€ (prise en compte des loyers jusqu'à la prochaine échéance triennale pour les baux de 9 ans).

Les autres contrats de locations simples non retraités en consolidation représentent un engagement de 157 K€ au 31 décembre 2011.

Les commandes d'immobilisations en cours au 31 décembre 2011 représentaient un total de 187 K€.

NOTE 28 - INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIÉES

28.1 - Avantages accordés aux Administrateurs et aux membres du Comité de Direction

	2011	2010
Avantages à court terme :		
- Rémunérations (salaire, intéressement, participation)	1 295	1 121
- Charges sociales	502	438

GROUPE INSTALLUX - COMPTES CONSOLIDÉS

NORMES IFRS - 31 DÉCEMBRE 2011

28.2 - Informations concernant les SCI ICCE, Compans et Marcilloles (cf. note 2.3)

Ces sociétés détiennent l'immobilier d'exploitation du Groupe et sont détenues indirectement par la direction du Groupe Installux.
Synthèse des comptes des SCI :

	2011	2010
RUBRIQUES DU BILAN :		
Actifs non courants nets	14 181	14 714
Capitaux propres (y compris résultat)	5 562	4 528
Endettement	8 481	9 814
RUBRIQUES DU COMPTE DE RÉSULTAT :		
Chiffre d'affaires	3 875	3 769
Résultat	1 433	1 244

28.3 - Transactions réalisées avec les sociétés non consolidées ayant des dirigeants en commun

Le tableau ci-dessous indique les montants figurant dans les comptes du Groupe Installux et relatifs aux entreprises liées présentées note 28.2, ainsi qu'aux sociétés suivantes :

- sociétés fournissant des prestations au Groupe : Financière CCE (prestations d'assistance), CDC Conseils (prestations de communication) et Côté Baies (commissions sur ventes) ;
- société cliente du Groupe : Les Cembros.

	2011	2010
RUBRIQUES DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE :		
ACTIF :		
Dépôts et cautionnements versés	680	675
Créances clients	216	153
Autres créances	11	17
PASSIF :		
Comptes courants créditeurs (a)	2 750	
Dettes fournisseurs	380	203
Autres dettes		14
RUBRIQUES DU COMPTE DE RÉSULTAT :		
Chiffre d'affaires	454	371
Loyers et charges locatives	- 3 818	- 3 730
Personnel mis à disposition	- 53	
Commissions sur ventes	- 213	- 251
Prestation d'assistance	- 1 056	- 803
Prestation de communication	- 103	- 103
Autres charges d'exploitation	- 8	
Charges financières	- 25	

(a) Compte courant avec la société Financière CCE.

Il n'y a pas d'engagements entre le Groupe Installux et les sociétés liées définies ci-dessus. Par ailleurs, le Groupe Installux n'a pas constaté de dépréciations ou de pertes sur ces sociétés sur les exercices présentés.

GRUPE INSTALLUX - COMPTES CONSOLIDÉS

NORMES IFRS - 31 DÉCEMBRE 2011

NOTE 29 - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Honoraires des commissaires aux comptes

	2011			
	Novances - Déchant et Associés		Premier Monde - Meunier et Associés	
	Montant	%	Montant	%
Audit				
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés				
- Emetteur	32	76,4	32	68,3
- Filiales intégrées globalement	10	23,6	15	31,7
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes				
- Emetteur				
- Filiales intégrées globalement				
TOTAL	42	100,0	46	100,0

	2010			
	Novances - Déchant et Associés		Premier Monde - Meunier et Associés	
	Montant	%	Montant	%
Audit				
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés				
- Emetteur	31	75,8	31	63,6
- Filiales intégrées globalement	10	24,2	17	36,4
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes				
- Emetteur				
- Filiales intégrées globalement				
TOTAL	40	100,0	48	100,0

RÉSULTATS DU GROUPE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date d'arrêté : Durée de l'exercice (mois) :	31/12/2011 12	31/12/2010 12	31/12/2009 12	31/12/2008 12	31/12/2007 12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE (K€)					
Capital social	4 856	4 856	4 856	4 856	4 856
Nombre d'actions :					
- ordinaires	303 500	303 500	303 500	303 500	303 500
- à dividende prioritaire					
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS (K€)					
Chiffre d'affaires hors taxes	112 907	102 815	96 836	100 355	99 727
Charge d'impôt	3 654	3 810	2 919	2 893	2 644
Intéressement, participation des salariés	1 242	1 372	937	932	1 012
Résultat net	5 448	6 477	4 661	5 459	5 603
Résultat distribué (société mère)	2 428	2 428	2 428	2 125	2 732
RÉSULTAT PAR ACTION (€)					
Résultat net	18	21	15	18	18
Résultat distribué (société mère)	8	8	8	7	9
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	465	432	421	433	421
Charges de personnel (K€)	19 742	18 332	16 931	16 666	15 748

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société INSTALLUX, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 2.1 "Référentiel comptable" de l'annexe concernant les principes de consolidation et méthodes d'évaluation et notamment l'incidence des nouvelles normes IFRS, amendements et interprétations appliqués par le Groupe.

2 - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- les écarts d'acquisition ont fait l'objet de tests de perte de valeur selon les principes décrits dans la note 2.13 "Tests de dépréciation" de l'annexe relative aux principes de consolidation et méthodes d'évaluation. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de perte de valeur ainsi que les hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note 11 de l'annexe donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Lyon, le 25 avril 2012

NOVANCES - DECHANT et Associés
Société de Commissaires aux Comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Lyon
Christophe ALEXANDRE, Représentant légal



MEUNIER et Associés
Société de Commissaires aux Comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Lyon
Patrick VELAY, Représentant légal



COMPTES INDIVIDUELS
DE LA SOCIÉTÉ INSTALLUX

INSTALLUX - COMPTES INDIVIDUELS

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2011

BILAN ACTIF

(en K€)

Rubriques	Montant brut	Amortissements Dépréciations	31/12/2011	31/12/2010
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droits similaires	1 381	1 195	185	54
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	16		16	56
Avances, acomptes immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	65		65	65
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	14 830	7 233	7 597	5 411
Autres immobilisations corporelles	1 959	1 208	751	746
Immobilisations en cours				46
Avances et acomptes	5		5	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	17 343	732	16 611	16 624
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	2 000		2 000	2 500
Autres immobilisations financières	296		296	292
ACTIF IMMOBILISÉ	37 894	10 368	27 525	25 793
STOCKS ET EN COURS				
Matières premières, approvisionnements	113		113	107
En cours de production de biens	33		33	42
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	11 674	277	11 397	10 224
Avances, acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	11 129	857	10 272	13 655
Autres créances	6 017	1 268	4 749	1 569
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				2 961
Disponibilités	19 186		19 186	16 850
COMPTES DE RÉGULARISATION				
Charges constatées d'avance	301		301	259
ACTIF CIRCULANT	48 452	2 402	46 050	45 667
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	86 345	12 771	73 575	71 461

INSTALLUX - COMPTES INDIVIDUELS

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2011

BILAN PASSIF

(en K€)

Rubriques	31/12/2011	31/12/2010
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé : 4 856)	4 856	4 856
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 366	1 366
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	486	486
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	38 978	35 907
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	4 280	5 499
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	49 966	48 114
Provisions pour risques	44	43
Provisions pour charges		33
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	44	76
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts, dettes financières, divers	12 104	8 475
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	103	
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 789	11 777
Dettes fiscales et sociales	2 467	2 906
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	101	113
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	23 565	23 270
Ecart de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	73 575	71 461

Résultat de l'exercice en centimes : **4 279 949,80**

Total du bilan en centimes : 73 574 739,32

INSTALLUX - COMPTES INDIVIDUELS

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2011

COMPTE DE RÉSULTAT

(en K€)

Rubriques	France	Exportation	31/12/2011	31/12/2010
Ventes de marchandises	74 352	2 048	76 399	71 057
Production vendue de biens	1 775	35	1 810	1 979
Production vendue de services	3 437	217	3 654	3 258
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	79 563	2 299	81 863	76 294
Production stockée			- 10	1
Production immobilisée				5
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			552	251
Autres produits			29	16
PRODUITS D'EXPLOITATION			82 434	76 567
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			47 416	41 885
Variation de stock (marchandises)			- 1 324	- 311
Achats matières premières, autres approvisionnements (et droits de douane)			1 938	1 749
Variations de stock (matières premières et approvisionnements)			- 6	16
Autres achats et charges externes			15 654	14 092
Impôts, taxes et versements assimilés			668	580
Salaires et traitements			4 534	4 502
Charges sociales			2 024	1 933
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 936	1 070
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			913	525
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			423	167
CHARGES D'EXPLOITATION			74 175	66 209
			RÉSULTAT D'EXPLOITATION	10 357
Produits financiers de participations			85	36
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			45	19
Autres intérêts et produits assimilés			447	500
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change			1	5
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			14	17
PRODUITS FINANCIERS			591	576
Dotations financières aux amortissements et provisions			429	1 481
Intérêts et charges assimilées			314	230
Différences négatives de change			4	7
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIÈRES			747	1 718
			RÉSULTAT FINANCIER	- 1 142
			RÉSULTAT COURANT	9 216
PRODUITS EXCEPTIONNELS			97	944
CHARGES EXCEPTIONNELLES			814	996
			RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	- 52
Intéressement et participation des salariés aux résultats de l'entreprise			531	675
Impôts sur les bénéfices			2 575	2 989
			BÉNÉFICE OU PERTE	5 499

INSTALLUX - COMPTES INDIVIDUELS

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2011

ANNEXE

1 - FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

• La société a procédé à un abandon de compte courant de 755 K€ au profit de sa filiale, la société Roche Habitat, constaté en résultat exceptionnel.

Cet abandon est assorti d'une condition résolutoire.

• Le compte courant de la société Installux Extrusión Services (IES), de 4 950 K€ au 31 décembre 2011, a fait l'objet d'une provision complémentaire de 416 K€. La provision totale s'élève désormais à 1 268 K€, montant correspondant à la situation nette négative de la filiale.

2 - RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les comptes sont élaborés et présentés en euros, conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices, et en présumant la continuité de l'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce, du décret comptable du 29/11/1983, ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Dépenses de recherche et développement

Les coûts de développement sont comptabilisés en charges.

Immobilisations incorporelles

Les logiciels sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et sont amortis selon les règles suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
- Logiciels de bureautique	Linéaire	1 an
- Progiciels de gestion intégrés	Linéaire	10 ans
- Autres logiciels	Linéaire	4 et 8 ans

Immobilisations corporelles

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, éventuellement augmenté des frais nécessaires à leur mise en service.

Les modes et les durées d'amortissement retenus sont les suivants :

Catégorie	Mode	Durée
- Matériel et outillage	Linéaire	5 à 15 ans
- Agencements divers	Linéaire	10 à 15 ans
- Show room	Linéaire	3 ans
- Véhicules	Linéaire	4 ans
- Matériel informatique	Linéaire	3 à 7 ans
- Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

Le lancement de nouvelles gammes de produits avait conduit à réduire les durées d'amortissement des outils clients liés aux gammes devant être remplacées. Fin 2009, il a été décidé de différer l'arrêt de ces gammes à l'horizon fin 2011 et les durées d'amortissement ont été ajustées en conséquence, ce qui a généré un report de charge d'amortissement de l'exercice 2009 sur les exercices 2010 et 2011 respectivement de 256 K€ et 242 K€.

Immobilisations financières

Elles sont comptabilisées à leur prix d'acquisition.

Elles sont dépréciées, le cas échéant, par voie de provision pour tenir compte de leur valeur à la date de clôture de l'exercice.

En ce qui concerne les titres de participation, lorsque la valorisation, reposant sur une combinaison des résultats et de la situation nette, est inférieure à leur prix d'acquisition, l'écart fait l'objet d'une provision réajustée chaque année. Aucune provision n'est constituée si les capitaux propres sont supérieurs à la valeur des titres.

Stocks

Ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Ils sont dépréciés, le cas échéant, par voie de provision pour tenir compte de leur valeur à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Taux de provision retenus :

- clients en liquidation judiciaire	100 %
- clients en redressement judiciaire	50% à 100 %
- clients au contentieux	20% à 100 %

INSTALLUX - COMPTES INDIVIDUELS

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2011

3 - TABLEAU DES IMMOBILISATIONS (en K€)

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisition apports
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT, DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 230		166
Terrains	65		
	dont composants		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales, agencements, aménagements			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	11 034		3 858
Installations générales, agencements, aménagements	856		48
Matériel de transport	33		
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 028		182
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	46		
Avances et acomptes			5
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 061		4 093
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	17 343		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	2 792		3
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	20 135		3
TOTAL GÉNÉRAL	34 427		4 263

Rubriques	Diminution par virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT, DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			1 396	
Terrains			65	
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agencements, aménagements				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		62	14 830	
Installations générales, agencements, aménagements		3	901	
Matériel de transport		30	4	
Matériel de bureau et informatique, mobilier		155	1 055	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	46			
Avances et acomptes			5	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	46	250	16 858	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations			17 343	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		500	2 296	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		500	19 639	
TOTAL GÉNÉRAL	46	750	37 894	

INSTALLUX - COMPTES INDIVIDUELS

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2011

4 - TABLEAU DES AMORTISSEMENTS (en K€)

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT, DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 120	75		1 195
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel et outillage	5 623	1 664	54	7 233
Installations générales, agencements	429	81		511
Matériel de transport	4	4	4	4
Matériel de bureau et informatique, mobilier	737	111	155	694
Emballages récupérables et divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 794	1 860	213	8 441
TOTAL GÉNÉRAL	7 914	1 936	213	9 636

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fisc. exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fisc. exceptionnel	
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT, DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT							
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Constructions installations générales, agencements							
Installations techniques, matériel et outillage							
Installations générales, agencements							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique, mobilier							
Emballages récupérables et divers							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
TOTAL GÉNÉRAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

INSTALLUX - COMPTES INDIVIDUELS

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2011

5 - TABLEAU DES PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS (en K€)

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
dont majorations exceptionnelles 30 %				
Implantations étrangères avant le 01/01/92				
Implantations étrangères après le 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges	43	10	9	44
Provisions pour garanties clients				
Provisions pertes marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts	33		33	
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révisions				
Provisions charges sociales, fiscales sur congés à payer				
Autres provisions risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES (1)	76	10	42	44
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	719	13		732
Dépréciations autres immobilisations financières				
Dépréciations stocks et en cours	127	232	81	277
Dépréciations comptes clients	647	681	471	857
Autres dépréciations	852	416		1 268
DÉPRÉCIATIONS	2 344	1 342	552	3 134
TOTAL GÉNÉRAL	2 421	1 352	594	3 178
Dotations et reprises d'exploitation		913	552	
Dotations et reprises financières		429		
Dotations et reprises exceptionnelles		10	42	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

(1) Les provisions pour risques et charges reprises au cours de l'exercice ont été utilisées à hauteur de 13 K€.

6 - TABLEAU DES DISPONIBILITÉS (en K€)

Rubriques	2011	2010
Comptes bancaires et caisse	- 288	1 122
Comptes à terme et certificats de dépôts négociables (dont intérêts courus)	15 221	15 069
Effets portés en compte et non échus (escompte en valeur)	4 253	659
TOTAL	19 186	16 850

INSTALLUX - COMPTES INDIVIDUELS

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2011

7 - TABLEAU DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DETTES (en K€)

Etat des créances	Montant brut	1 an au plus	Plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	2 000	63	1 938
Autres immobilisations financières	296		296
Clients douteux ou litigieux	1 465	1 465	
Autres créances clients	9 664	9 664	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	20	20	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	446	446	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	300	300	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	15	15	
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	4 950	4 950	
Débiteurs divers	286	286	
Charges constatées d'avance	301	301	
TOTAL GÉNÉRAL	19 742	17 509	2 233
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	500		
Prêts et avances consentis aux associés			

Etat des dettes	Montant brut	1 an au plus	Plus d'1 an, moins de 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	8 789	8 789		
Personnel et comptes rattachés	894	894		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	608	608		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	577	577		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	387	387		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	12 104	12 104		
Autres dettes	101	101		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	23 461	23 461		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés personnes physiques				

INSTALLUX - COMPTES INDIVIDUELS

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2011

8 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	A la clôture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	303 500			16

9 - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (en K€)

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		48 114	
Distributions sur résultats antérieurs		2 428	
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		45 686	
Variations en cours d'exercice		En moins	En plus
Résultat de l'exercice			4 280
		SOLDE	4 280
Situation à la clôture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant répartition		49 966	

10 - IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIÉTÉ

Dénomination sociale - Siège social	Forme	Montant capital	% détenu
Financière CCE Chemin du Bois Rond, 69720 Saint-Bonnet-de-Mure	S.A.R.L.	22 798 500	63,69 %

INSTALLUX - COMPTES INDIVIDUELS

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2011

11 - TABLEAU-LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (en K€)

Dénomination Siège social	Capital Réserves + R.N.	Quote-part Dividendes	Valeur brute titres Valeur nette titres	Prêts et cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50 %)					
S.A.S. Roche Habitat Saint-Bonnet-de-Mure (69)	83 3 205	100,00 %	4 010 3 288		8 210 - 12
S.A.S. Sofadi-Tiaso Saint-Bonnet-de-Mure (69)	617 11 851	100,00 %	11 354 11 354		15 736 963
S.A.S. France Alu Color Marcilloles (38)	700 5 964	100,00 %	1 893 1 893		13 843 1 272
S.L. Installux Extrusión Services Santa Perpetua - Barcelone - ESPAGNE	10 - 1 278	100,00 %	10 0	(1) 6 950	10 719 - 416
S.A. Installux Trading Export Les Acacias - SUISSE	(2) 82 (2) 534	100,00 % 11	72 72		(3) 64 (3) 17
Sarl. I.M.G. Saint-Bonnet-de-Mure (69)	8 225	100,00 %	5 5		3 809 75

(1) Provision au 31/12/2011 : 1 268 (valeur nette : 5 682).

(2) Conversion au cours de clôture.

(3) Conversion au cours moyen de l'exercice.

12 - PRODUITS À RECEVOIR (en K€)

Rubriques	31/12/2011
CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	10
418 100 Clients - factures à établir	10
AUTRES CRÉANCES	253
409 800 Fournisseurs - avoirs à recevoir	53
409 890 Fournisseurs - avoirs à recevoir Groupe	179
448 700 Etat - produits à recevoir	15
468 700 Produits à recevoir	5
BANQUES, ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS	48
518 700 Intérêts courus à recevoir	48
TOTAL DES PRODUITS À RECEVOIR	311

INSTALLUX - COMPTES INDIVIDUELS

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2011

13 - CHARGES À PAYER (en K€)

Rubriques	31/12/2011
DETTES FOURNISSEURS COMPTES RATTACHÉS	350
408 100 Fournisseurs - factures à recevoir	207
408 190 Fournisseurs - factures à recevoir Groupe	143
AUTRES DETTES	98
419 800 Clients - avoirs à établir	98
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 490
428 200 Provision congés payés	390
428 600 Personnel - charges à payer	472
438 200 Charges sociales sur provision congés payés	168
438 600 Organismes sociaux - charges à payer	73
448 200 Charges fiscales sur provision congés payés	11
448 600 Etat - charges à payer	376
AUTRES DETTES	2
468 600 Charges à payer	2
TOTAL DES CHARGES À PAYER	1 941

14 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE (en K€)

Rubriques	31/12/2011
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	301
486 000 Charges d'exploitation constatées d'avance	301
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	0
487 100 Produits d'exploitation constatés d'avance	0
TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	301

15 - ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS (en K€)

Rubriques	Entreprises liées	Participations	Dont dettes, créances en effets commerciaux
ACTIF IMMOBILISÉ			
Titres de participations (montant net)	16 611		
Prêts	2 000		
Autres immobilisations financières	296		
ACTIF CIRCULANT			
Créances clients et comptes rattachés	915		
Autres créances	3 912		
DETTES			
Emprunts et dettes financières divers	12 104		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 507		
PRODUITS FINANCIERS			
Dividendes	11		
Intérêts prêts	45		
Intérêts comptes courants	74		
CHARGES FINANCIÈRES			
Intérêts comptes courants	180		
Dotations provisions sur comptes courants	416		
Dotations provisions sur titres de participation	13		

INSTALLUX - COMPTES INDIVIDUELS

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2011

16 - EFFECTIF MOYEN

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres	31	
Agents de maîtrise et techniciens	56	1
Ouvriers	87	32
TOTAL	174	33

17 - CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS (en K€)

Nature des produits	Montant
Intérêts sur comptes à terme et certificats de dépôts négociables	446
Intérêts des avances Groupe	74
Revenus de prêts	45
Produits sur cession des valeurs mobilières de placement	14
Dividendes	11
Divers	2
TOTAL	591

Nature des charges	Montant
Intérêts des avances Groupe	180
Escomptes accordés sur règlements clients	126
Intérêts sur escompte et découvert	8
Pertes de change	4
Dotation provisions sur comptes courants	416
Dotation provisions sur titres de participation	13
TOTAL	747

18 - CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS (en K€)

Nature des produits	Montant
Produits de cessions d'immobilisations	34
Reprises sur provisions pour risques et charges	42
Divers	20
TOTAL	97

Nature des charges	Montant
Abandon de compte courant avec condition résolutoire	755
VNC des immobilisations cédées ou mises au rebut	37
Dotation aux provisions pour risques et charges	10
Divers	12
TOTAL	814

INSTALLUX - COMPTES INDIVIDUELS

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2011

19 - RÉPARTITION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES (en K€)

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû (1)	Résultat net après impôt
Résultat courant	8 103	2 765	5 338
Résultat exceptionnel	- 717	2	- 719
Intéressement et participation des salariés	- 531	- 192	- 339
RÉSULTAT COMPTABLE	6 855	2 575	4 280

(1) L'impôt dû comprend l'impôt sur les sociétés (IS) au taux normal de 33,33 %, les contributions additionnelles de 3,3 % (calculées sur l'IS excédant 763 K€), ainsi qu'un crédit d'impôt mécénat d'entreprise de 19 K€.

20 - ENGAGEMENTS FINANCIERS (en K€)

Engagements donnés	Montant hors bilan
Effets portés en compte et non échus	4 253
Engagement en matière de retraite (1)	396
Autres engagements donnés	
En matière de Droit Individuel à la Formation : 17 958 h	
TOTAL	4 649

(1) Le montant de l'engagement constaté correspond aux droits acquis à la clôture de l'exercice, actualisés et pondérés par la probabilité de présence lors du départ à la retraite (espérance de vie - turn over). Les ouvriers dépendant de la convention collective du bâtiment sont exclus du calcul de la provision pour engagement de retraite. Le versement de leur indemnité de fin de carrière est en effet assuré par la caisse de retraite PROBTP qui collecte les cotisations de retraite complémentaire.

Engagements reçus	Montant hors bilan
Condition résolutoire liée à l'abandon de compte courant en faveur de la société Roche Habitat	755
TOTAL	755

21 - RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES DIRIGEANTS (en K€)

Rubriques	Dirigeants	Conseil d'Administration
Engagements financiers	0	0
Rémunérations allouées	0	0

INSTALLUX - COMPTES INDIVIDUELS

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2011

22 - SITUATION FISCALE DIFFÉRÉE ET LATENTE (en K€)

Rubriques	Montant
IMPÔT DÛ SUR :	
A réintégrer ultérieurement	
TOTAL ACCROISSEMENTS	
IMPÔT PAYÉ D'AVANCE SUR :	
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :	
Provision congés payés 361 x 34,43 %	124
Provision Organic 131 x 34,43 %	45
Participation des salariés 207 x 34,43 %	71
A déduire ultérieurement :	
Divers	
TOTAL ALLÈGEMENTS	241
SITUATION FISCALE DIFFÉRÉE NETTE	- 241

INSTALLUX - COMPTES INDIVIDUELS

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2011

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en K€)

Rubriques	Montants	
	Détail	Total
Résultat net	4 280	
- Amortissements et provisions (hors stocks et clients)	1 916	
- Plus ou moins-values de cessions	3	
Marge brute d'autofinancement	6 199	
Variation des stocks (nette)	- 1 169	
Variation des créances d'exploitation et comptes de régularisation actif (nette)	3 506	
Variation des dettes d'exploitation et comptes de régularisation passif	- 3 335	
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	- 998	
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ		5 201
Acquisition d'immobilisations	- 4 217	
Cession d'immobilisations	34	
Remboursement des immobilisations financières	500	
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		- 3 683
Dividendes versés	- 2 428	
Emission d'emprunt	-	
Remboursement d'emprunts	-	
Remboursement des autres dettes financières	-	
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		- 2 428
TRÉSORERIE D'OUVERTURE = DISPONIBILITÉS 19 811 - AVANCES GROUPE 8 137	11 674	
Variation des autres disponibilités	- 625	
Variation des avances Groupe	- 285	
TRÉSORERIE DE CLÔTURE = DISPONIBILITÉS 19 186 - AVANCES GROUPE 8 422	10 764	
VARIATION DE TRÉSORERIE		- 910

INSTALLUX - COMPTES INDIVIDUELS

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2011

RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(en €)

Date d'arrêté : Durée de l'exercice (mois) :	31/12/2011 12	31/12/2010 12	31/12/2009 12	31/12/2008 12	31/12/2007 12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	4 856 000	4 856 000	4 856 000	4 856 000	4 856 000
Nombre d'actions - ordinaires	303 500	303 500	303 500	303 500	303 500
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	81 862 859	76 294 063	72 253 147	75 104 555	71 427 756
Résultat avant impôt, participation, intéressement, dotation et reprise amortissements et provisions	10 079 080	11 906 965	9 453 803	9 751 759	8 475 088
Impôts sur les bénéfices	2 574 986	2 989 287	2 492 039	2 859 139	2 226 022
Intéressement, participation des salariés	531 045	675 189	426 087	261 409	205 459
Dotation et reprise amortissements et provisions	2 693 100	2 743 229	1 175 827	986 215	896 607
Résultat net	4 279 950	5 499 260	5 359 851	5 644 996	5 147 001
Résultat distribué (avant déduction du dividende afférent aux actions d'autocontrôle)	2 428 000	2 428 000	2 428 000	2 124 500	2 731 500
RÉSULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, intéressement, avant dotation et reprise amortissements et provisions	23	27	22	22	20
Résultat après impôt, participation, intéressement, dotation et reprise amortissements et provisions	14	18	18	19	17
Dividende attribué	8	8	8	7	9
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	174	172	173	73	53
Masse salariale	4 534 246	4 502 171	4 589 037	2 413 445	1 768 560
Sommes versées en avantages sociaux (Sécurité Sociale, œuvres sociales...)	2 023 844	1 932 588	1 889 442	1 069 496	804 452

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société INSTALLUX, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note Règles et méthodes comptables de l'annexe concernant les immobilisations corporelles et plus spécifiquement les durées d'amortissement des outils clients.

2. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- l'évaluation des titres de participation a été effectuée en conformité avec les méthodes comptables décrites dans la note intitulée "Règles et méthodes comptables" de l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation des éléments pris en considération pour les estimations de la valeur d'inventaire et, le cas échéant, vérifié le calcul des provisions pour dépréciation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, le rapport de gestion ne mentionne pas de manière individuelle les informations relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés. Il n'existe aucun engagement consenti en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Lyon, le 25 avril 2012

NOVANCES - DECHANT et Associés
Société de Commissaires aux Comptes

Membres de la Compagnie Régionale de Lyon
Christophe ALEXANDRE, Représentant légal



MEUNIER et Associés
Société de Commissaires aux Comptes

Membres de la Compagnie Régionale de Lyon
Patrick VELAY, Représentant légal



RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de Commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L. 225-40 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

1.1. Caution en garantie du crédit fournisseur

- Modalités :
 - Caution personnelle et solidaire donnée par la société Installux en garantie du crédit fournisseur contracté par la SL Installux Extrusion Services pour ses achats d'aluminium. Cette caution, d'un montant maximum de 2 500 000 euros, est rémunérée au taux de 0,50 % par an.
 - Montant de la caution utilisée à la clôture de l'exercice : néant.
 - Aucun intérêt financier n'a été comptabilisé sur l'exercice.
- Autorisation : Conseil d'Administration du 31 mars 2011.

1.2. Abandon de compte courant avec condition résolutoire

- Modalités :
 - Abandon de compte courant d'un montant de 755 000 euros consenti au profit de la SAS Roche Habitat avec effet au 31 décembre 2011. Cet abandon est soumis à la condition résolutoire liée au résultat courant avant impôt des 10 prochains exercices de la société SAS Roche Habitat.
 - Autorisation : Conseil d'Administration du 14 décembre 2011.

1.3. Avance de trésorerie

- Modalités :
 - Avenant portant le montant maximum de l'avance de trésorerie souscrite auprès de la société Financière CCE de 700 000 euros à 3 100 000 euros. Cette avance porte intérêt au taux égal à l'Euribor moyen du mois précédent majoré de 0,60 %.
 - Montant de l'avance à la clôture de l'exercice : 2 750 000 euros.
 - Montant des intérêts financiers comptabilisés sur l'exercice : 25 194 euros.
- Autorisation : Conseil d'Administration du 14 décembre 2011.

2. CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DÉJÀ APPROUVÉS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

En application de l'article R. 225-30 du Code de Commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

2.1. Convention d'assistance

- Modalités :
 - Convention d'assistance facturée par la société Financière CCE au prorata des temps consacrés à sa mise en œuvre.
 - Montant comptabilisé en charges sur l'exercice : 737 600 euros hors taxes.

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

2.2. Contrat de prêt

• Modalités :

- Avenant au contrat de prêt consenti à la société France Alu Color d'un montant de 3 500 000 euros, sur 7 ans, portant intérêt au taux annuel de l'Euribor 3 mois connu au premier jour de chaque trimestre civil majoré de 0,60 %.

Cet avenant prévoyait un remboursement par anticipation de la somme de 1 625 000 euros et un raccourcissement de la durée du prêt de 7 ans à 3 ans et 3 trimestres sur 2009.

- Le prêt est totalement remboursé à la clôture de l'exercice.
- Montant des produits financiers comptabilisés sur l'exercice : 5 756 euros.

2.3. Avance de trésorerie

• Modalités :

- Avance de trésorerie d'un montant maximum de 250 000 euros souscrite auprès de la société Installux Trading Export SA, et rémunérée au taux légal fixé par l'administration fédérale des contributions AFC (Confédération Suisse).

- Montant de l'avance à la clôture de l'exercice : 239 381 euros.
- Montant des intérêts financiers comptabilisés sur l'exercice : 7 422 euros.

2.4. Contrat de prêt

• Modalités :

- Contrat de prêt consenti à la société Installux Extrusión Services d'un montant de 2 000 000 euros, sur 10 ans, portant intérêt au taux annuel de l'Euribor 3 mois connu au premier jour de chaque trimestre civil majoré de 0,60 %.

- Montant du solde du prêt à la clôture de l'exercice : 2 000 000 d'euros.
- Montant des produits financiers comptabilisés sur l'exercice : 38 815 euros.

ANNEXE

PERSONNES CONCERNÉES PAR LES CONVENTIONS RELEVANT DE L'ARTICLE L. 225-38

(situation arrêtée au 31/12/2011)

	S.A. Installux	S.A.R.L. Financière C.C.E.	S.A. Installux Trading Export	S.A.S. Sofadi-Tiaso	S.A.S. Roche Habitat	S.L. Installux Extrusión Services	S.A.S. France Alu Color
M. CANTY Christian	Président-Directeur Général	Gérant	Représentant S.A. Installux actionnaire	Représentant permanent de Financière C.C.E. Présidente	Représentant permanent de Financière C.C.E. Présidente	Administrateur unique	Représentant permanent de Financière C.C.E. Présidente
M. OLLIER Robert	Administrateur						
M. CANTY Christophe	Administrateur	Gérant					
M. COSTAILLE Gérard	Administrateur - D.G.D.	Gérant					
M ^{me} CANQUERY Nicole	Administrateur						
M. CROS Olivier	Administrateur						
M. MAVIGNER Frank	Administrateur				D.G.D.		
M. GIROUD Jean-Luc	Administrateur						D.G.D.
M. CHARRETIER Sylvain	Administrateur			D.G.D.			

Fait à Lyon, le 25 avril 2012

NOVANCES - DECHANT et Associés
Société de Commissaires aux Comptes

Membres de la Compagnie Régionale de Lyon
Christophe ALEXANDRE, Représentant légal



MEUNIER et Associés
Société de Commissaires aux Comptes

Membres de la Compagnie Régionale de Lyon
Patrick VELAY, Représentant légal



INSTALLUX - COMPTES INDIVIDUELS

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2011

TEXTE DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES AU VOTE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 14 JUIN 2012

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration, du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels et pris connaissance des documents qui lui sont présentés, approuve les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2011, ainsi que toutes les opérations traduites ou résumées dans ces comptes ou rapports.

En outre, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, elle approuve le montant des dépenses non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts, soit 1 356 Euros, et celui de l'impôt correspondant, soit 452 Euros (au taux normal de l'Impôt sur les Sociétés, hors contributions additionnelles).

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité du Groupe, du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés et pris connaissance des documents qui lui sont présentés, approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011, ainsi que toutes les opérations traduites ou résumées dans ces comptes ou rapports.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus de sa gestion au Conseil d'Administration pour l'exercice dont elle vient d'approuver les comptes.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le Bénéfice de l'exercice, qui s'élève à la somme de 4 279 949,80 Euros, de la façon suivante :

- une somme de 2 428 000,00 Euros est distribuée aux actionnaires à titre de dividendes, ci 2 428 000,00 €
- une somme de 836,00 Euros est virée au compte "Réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants", qui se trouve ainsi porté de 3 344,00 Euros à 4 180,00 Euros, ci 836,00 €
- une somme de 1 851 113,80 Euros est virée au compte "Autres Réserves", qui se trouve ainsi porté de 38 975 106,41 Euros à 40 826 220,21 Euros, ci 1 851 113,80 €

TOTAL 4 279 949,80 €

Le dividende mis en distribution, d'un montant de 8 Euros par action, sera éligible, pour les bénéficiaires remplissant les conditions requises, à la réfaction instituée par l'article 158.3.2° du Code Général des Impôts et sera mis en paiement le 27 juin 2012, étant précisé que :

- ce dividende, lorsqu'il sera servi à des particuliers fiscalement domiciliés en France et dont les titres ne sont pas inscrits en PEA, subira une retenue à la source de 13,5 % au titre des prélèvements sociaux,

- les mêmes associés qui entendraient par ailleurs opter pour le prélèvement de 21 %, libératoire de l'impôt sur le revenu, devront en aviser la Société avant la mise en paiement du dividende.

En outre, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte du fait que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices sociaux ont été les suivants :

	Dividende total (hors actions d'auto-contrôle)	Dividende éligible à la réfaction	Dividende non éligible à la réfaction
Exercice clos le 31 décembre 2008	2 115 862 € (7,00 € par action)	2 115 862 €	0 €
Exercice clos le 31 décembre 2009	2 428 000 € (8,00 € par action)	2 428 000 €	0 €
Exercice clos le 31 décembre 2010	2 428 000 € (8,00 € par action)	2 428 000 €	0 €

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes établi en application des articles L. 225-40 et suivants du Code de Commerce, approuve par un vote distinct, chacune des conventions intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, les actionnaires intéressés ne prenant pas part au vote.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale alloue à titre de jetons de présence au Conseil d'Administration, au titre de l'exercice écoulé, la somme de 18 000 Euros (net du forfait social).

SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris acte que les mandats d'Administrateurs de Madame Nicole CANQUERY, de Monsieur Robert OLLIER et de Monsieur Franck MAVIGNER sont arrivés à leur terme avec la présente Assemblée, décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Madame Nicole CANQUERY pour une nouvelle durée de six années venant à expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2018 sur les comptes du dernier exercice clos.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Siège social : Chemin du Bois Rond - 69720 Saint-Bonnet-de-Mure - (Lyon-FRANCE)
Tél. +33 (0)4 72 48 31 31 - Fax +33 (0)4 72 48 31 47 - E mail : installux@installux.fr - Site : www.installux.fr